

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

MILIEUX DE GARDE

Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014

TOME 1
Méthodologie et description
de l'enquête



Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2015
ISBN 978-2-550-74742-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-74607-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2015

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

Décembre 2015

AVANT-PROPOS

Le bien-être et le développement optimal des enfants de 0 à 5 ans sont des enjeux prioritaires au Québec. Les milieux de garde jouent un rôle primordial à cet égard puisque la plupart des familles québécoises ont recours à ce service pour leurs jeunes enfants. Il devient alors important de mesurer la qualité des services offerts dans les milieux de garde du Québec. La dernière évaluation de la situation a été faite en 2003 avec la première édition de l'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs* (aussi connue sous le nom de *Grandir en qualité 2003*). Afin d'obtenir un portrait actuel de la qualité, le ministère de la Famille a confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de procéder à une nouvelle enquête.

L'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs* de 2014 mesure la qualité de l'environnement et des services offerts aux enfants de 0 à 5 ans en milieux de garde régis. L'observation de 560 groupes d'enfants en centre de la petite enfance (CPE) ou en garderie non subventionnée (GNS) a permis une évaluation selon quatre dimensions de la qualité : la structuration des lieux, la structuration et la variation des types d'activités, l'interaction de l'éducatrice avec les enfants et l'interaction de l'éducatrice avec les parents. Ces grandes dimensions, qui sont à la base du programme éducatif du Québec *Accueillir la petite enfance*, sont composées de plus d'un millier d'éléments. Les mêmes instruments (échelles d'observation et questionnaires) ont été utilisés dans les deux éditions de l'enquête ; toutefois, quelques changements ont été apportés en 2014 pour répondre à de nouveaux besoins.

Ce projet comportait plusieurs défis méthodologiques liés, entre autres, aux différents types de services de garde visés, aux nombreuses données administratives nécessaires à l'échantillon et au climat difficile dans le réseau au moment de la collecte des données. L'Institut

a eu recours à divers moyens pour joindre les milieux de garde et a démontré de la rigueur face aux enjeux de qualité des données publiées.

Ces résultats permettront aux intervenants œuvrant auprès des enfants dans les GNS et les CPE de prendre connaissance des forces et des éléments à améliorer quant aux services offerts et ainsi de s'ajuster s'il y a lieu, mais ils intéresseront aussi certainement les parents de jeunes enfants, les décideurs et chercheurs du domaine de la petite enfance ainsi que tous les autres acteurs du vaste réseau des services de garde régis du Québec.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance aux nombreux services de garde ayant participé à cette enquête et je remercie le ministère de la Famille d'en avoir confié la réalisation à l'Institut de la statistique du Québec. Je ne saurais également passer sous silence le travail acharné et le dévouement exemplaire de l'équipe affectée au projet *Grandir en qualité* au sein de l'organisation.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par : France Lapointe et Lucie Gingras
Institut de la statistique du Québec

Avec la collaboration de : Robert Courtemanche et Katlyn Thibodeau
Institut de la statistique du Québec

Membres du comité de lecture : Patricia Caris, Bertrand Perron et Nathalie Audet
Institut de la statistique du Québec
France Veilleux, Hélène Lavoie, Marie Hélène Saint-Pierre,
Paule Belleau, Philippe Pacaut et Diane Daniel
Ministère de la Famille

Sous la coordination de : Nathalie Audet
Institut de la statistique du Québec

Ont assuré la révision linguistique et l'édition : Esther Frève
Anne-Marie Roy
Gabrielle Tardif
Institut de la statistique du Québec

Enquête financée par : Ministère de la Famille

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication, s'adresser à : Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 873-4749 ou 1 800 463-4090
Télécopieur : 514 864-9919
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication est consultable sur les sites Web de l'Institut et de *Grandir en qualité* :
www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/index.html
www.grandirenqualite.gouv.qc.ca

Citation suggérée pour le volume

TOME 1

LAPOINTE, France et Lucie GINGRAS (2015). *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014. Méthodologie et description de l'enquête*, Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 1, 64 p.

Avertissements

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont généralement arrondies à l'unité dans le texte. L'absence d'astérisques dans les tableaux ou figures signifie que toutes les estimations ont une bonne précision ($CV \leq 15\%$).

Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- Donnée infime
- x Donnée confidentielle
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

CV Coefficient de variation

Note : Dans le but d'alléger le texte, le genre féminin est utilisé la plupart du temps lorsqu'on fait référence au personnel éducatif et aux gestionnaires.

REMERCIEMENTS

L'enquête *Grandir en qualité* est un projet de grande envergure. L'organisation et le succès d'un tel projet reposent sur la collaboration et l'engagement de plusieurs personnes et organismes. Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont été impliquées à un moment ou un autre dans ce projet depuis sa mise en œuvre il y a plus de trois ans.

D'abord, un merci tout particulier aux services de garde qui ont accepté de recevoir dans leurs locaux la personne désignée pour effectuer l'observation durant une journée complète. Cela comprend toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au projet : les parents, les gestionnaires de ces services de garde et les titulaires de permis, les employés et plus spécialement les éducatrices responsables des groupes observés. Leur participation était essentielle à la production de données de qualité.

Toute une équipe de l'Institut de la statistique du Québec a été mobilisée pour la réalisation de ce projet. Tous ont mis les efforts nécessaires pour contribuer au bon déroulement de l'enquête et favoriser au maximum la réussite de ce projet. La rigueur, la compétence et le dévouement étaient encore une fois au rendez-vous. Un gros merci à Lucie Gingras, Amélie Lavoie, Maryse Dion Tremblay et Valeriu Dumitru de la Direction des enquêtes longitudinales et sociales ; à Johanne Théroux, Mélanie Gagnon, Fannie Gaillardetz, Catherine Létourneau et Joëlle Poulin ainsi qu'à l'équipe d'intervieweurs et de soutien de la Direction des stratégies et des opérations de collecte ; à France Lapointe, Robert Courtemanche, Katlyn Thibodeau et Luc Belleau de la Direction de la méthodologie et de la qualité ; à Lyne Bélanger, Line Mailloux, Carole Gasse et à l'équipe de soutien et de développement de la Direction des services informationnels et technologiques ; à Kate Dupont de la Direction des statistiques de santé ; et enfin à Danielle Laplante, Nicole Descroisselles, Esther Frève, Anne-Marie Roy et Gabrielle Tardif de la Direction des communications.

Sincèrement merci à Louise Bourgon et Suzanne Dumas, entre autres, pour l'énergie et les efforts consacrés à la formation des observatrices, pour leur expertise et leur intérêt contagieux pour le bien-être des très jeunes enfants.

Nous remercions chaleureusement les observatrices qui ont visité les milieux de garde pour leur dévouement, leur rigueur, leur patience et leur intégrité.

Tout au long du processus d'enquête, nous avons pu bénéficier de l'expertise et du soutien du comité consultatif, dont le mandat était de veiller au respect des objectifs de l'enquête et de conseiller l'équipe de projet quant aux décisions stratégiques et scientifiques à prendre. Un merci spécial à tous les membres :

- Nathalie Audet, Institut de la statistique du Québec
- Nathalie Bigras, Université du Québec à Montréal
- Louise Bourgon, experte, formatrice
- Gilles Cantin, Université du Québec à Montréal
- Martine Carle, Ministère de la Famille
- Lucie Gingras, Institut de la statistique du Québec
- France Lapointe, Institut de la statistique du Québec
- Carole Lavallée, experte, Cégep de Saint-Laurent
- Hélène Lavoie, Ministère de la Famille
- Marie Hélène Saint-Pierre, Ministère de la Famille

Merci aussi aux organisations non gouvernementales du vaste réseau des services de garde du Québec qui ont participé au comité de mobilisation dont le mandat principal était de faire la promotion de l'enquête dans leurs différents milieux.

Nous remercions grandement l'équipe de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRES) du ministère de la Famille affectée à l'enquête, avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration tout au long du projet afin de répondre au mieux aux objectifs fixés : France Veilleux (directrice), Hélène Lavoie (coordonnatrice) et Marie Hélène Saint-Pierre. Nos remerciements vont aussi à Paule Belleau de la Direction du développement des enfants, en particulier pour sa contribution appréciable à la révision des échelles d'observation de la qualité. Soulignons la plus-value apportée aux rapports grâce à leurs commentaires à l'étape de relecture. À cet égard, nous remercions aussi Philippe Pacaut de la DRES et Diane Daniel de la Direction de l'accessibilité et de la qualité des services de garde. Enfin, un merci est adressé aux autres membres du personnel du Ministère, relevant de diverses directions, pour leur précieuse contribution à l'une ou l'autre des étapes de l'enquête.

Pour terminer, nous remercions Bertrand Perron, directeur de la Direction des enquêtes longitudinales et sociales, et Patricia Caris, directrice générale adjointe aux statistiques et à l'analyse sociales de l'Institut, pour leur contribution, leur appui et la confiance témoignée à toutes les étapes du projet.



Nathalie Audet
Coordonnatrice de l'enquête
Institut de la statistique du Québec

TABLE DES MATIÈRES

13	GLOSSAIRE
15	INTRODUCTION
19	CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE
19	1.1 Population et échantillon
19	1.1.1 Population visée et exclusions
20	1.1.2 Plan de sondage et stratification
20	1.1.2.1 Bases de sondage
21	1.1.2.2 Stratification, degré d'échantillonnage et sélection de l'échantillon
23	1.1.3 Taille et répartition de l'échantillon
23	1.1.3.1 Installations de CPE, garderies subventionnées et garderies non subventionnées
23	1.1.3.2 Services de garde en milieu familial
23	1.1.3.3 Répartition finale de l'échantillon
24	1.2 Instruments d'enquête
24	1.2.1 Échelles d'observation de la qualité éducative
24	1.2.1.1 Présentation générale
26	1.2.1.2 Cotation
27	1.2.1.3 Informatisation des échelles d'observation
27	1.2.1.4 Processus de révision des échelles d'observation
28	1.2.2 Entrevue en complément de l'observation
28	1.2.3 Questionnaires : contenu et comparaison avec 2003
28	1.2.3.1 Questionnaire autoadministré destiné à l'éducatrice
28	1.2.3.2 Questionnaire au gestionnaire du service de garde
28	1.2.4 Autres sources de données
29	1.2.5 Outils promotionnels et administratifs
29	1.3 Prétest
30	1.4 Déroulement de l'enquête
30	1.4.1 Procédure de contact et de sélection des groupes
30	1.4.2 Journée d'observation
30	1.4.3 Administration des questionnaires aux gestionnaires et aux RSG
31	1.5 Formation
31	1.5.1 Formation et fidélité interjuges des formatrices
31	1.5.2 Formation et fidélité interjuges des observatrices
31	1.5.2.1 Recrutement des observatrices, formation et accords interjuges
32	1.5.2.2 Suivi et soutien aux observatrices en cours de terrain et formation complémentaire
32	1.5.3 Formation des intervieweurs
33	Annexe A.1 Modifications majeures apportées aux échelles d'observation de la qualité éducative de <i>Grandir en qualité 2014</i>
40	Annexe B.1 Contenu des questionnaires QP1 et QP2 de <i>Grandir en qualité 2014</i>

43	CHAPITRE 2 TRAITEMENT DES DONNÉES
43	2.1 Validation des données
43	2.1.1 Échelles d'observation
43	2.1.2 Renseignements recueillis lors de la prise de rendez-vous et questionnaires
44	2.2 Taux de réponse
44	2.2.1 Taux de réponse à l'échelle d'observation
45	2.2.1.1 Questionnaires de l'enquête
45	2.2.1.2 Autres sources de données
46	2.2.2 Non-réponse partielle dans les questionnaires
47	2.3 Pondération et poststratification
49	2.4 Impact des « sans objet » dans les échelles d'observation
50	2.5 Impact des changements survenus dans les échelles sur la comparabilité avec 2003
51	2.5.1 Types de changements et travaux nécessaires pour rendre comparables les items
51	2.5.1.1 Modifications mineures
51	2.5.1.2 Modifications majeures
52	2.5.2 Bilan des analyses de comparabilité des items, sous-dimensions et dimensions
54	2.6 Méthodes d'analyse
54	2.6.1 Estimations des proportions et des moyennes
54	2.6.1.1 Scores moyens
54	2.6.1.2 Répartition des enfants selon l'indice de qualité
55	2.6.1.3 Indice dichotomique
55	2.6.1.4 Inférence à la population visée
56	2.6.2 Analyse du niveau acceptable de l'indice de qualité
56	2.6.2.1 Les items
56	2.6.2.2 Les sous-dimensions, dimensions et activités de base
57	2.6.3 Précision des estimations (proportions et moyennes)
57	2.6.4 Intervalles de confiance et tests statistiques
58	2.6.5 Analyse de régression logistique des facteurs associés à la qualité d'ensemble
59	Références bibliographiques
61	CHAPITRE 3 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS
61	3.1 Qualité moyenne de l'expérience vécue par les groupes d'enfants dans les différents services de garde
61	3.2 Répartition des enfants
61	3.3 Analyse des facteurs associés
62	3.4 Analyses comparatives entre 2003 et 2014 pour les installations de CPE
62	3.5 Portée et limites de l'enquête
64	Annexe A.3 Liste des membres du comité consultatif

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

INTRODUCTION

Tableau 1

Évolution du nombre de places au permis par type de services de garde, Québec 2003 et 2014 15

CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE

Tableau 1.1

Répartition des services de garde éducatifs visés par l'enquête *Grandir en qualité 2014* selon le type de services de garde, le groupe d'âge des enfants et la région administrative, Québec, 2014 22

Tableau 1.2

Répartition de l'échantillon des services de garde éducatifs pour l'enquête *Grandir en qualité 2014* selon le type de services de garde, le groupe d'âge des enfants et la région administrative, Québec, 2014 24

Tableau 1.3

Résultats des accords interjuges obtenus par les observatrices lors de la formation de l'enquête *Grandir en qualité 2014*..... 32

Tableau A.1.1

Modifications majeures apportées à l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière*, enquête *Grandir en qualité 2014*..... 33

Tableau A.1.2

Modifications majeures apportées à l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, enquête *Grandir en qualité 2014*..... 35

Tableau A.1.3

Modifications majeures apportées à l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial*, enquête *Grandir en qualité 2014*..... 37

Tableau B.1.1

Thématiques abordées dans le questionnaire autoadministré destiné à l'éducatrice de la garderie ou de l'installation du CPE (QP1) dans l'enquête *Grandir en qualité 2014* et comparaison avec l'enquête de 2003..... 40

Tableau B.1.2

Thématiques abordées dans le questionnaire téléphonique destiné au gestionnaire de la garderie ou de l'installation du CPE (QP2) dans l'enquête *Grandir en qualité 2014* et comparaison avec l'enquête de 2003..... 41

CHAPITRE 2 TRAITEMENT DES DONNÉES

Tableau 2.1

Réponse globale à l'enquête *Grandir en qualité 2014* selon le type de services de garde et le groupe d'âge des enfants..... 44

Tableau 2.2

Réponse aux questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire selon le type de services de garde et le groupe d'âge des enfants, *Grandir en qualité 2014*..... 45

Tableau 2.3

Impact des « sans objet » attribués à certains items sur la comparabilité des données de *Grandir en qualité* de 2003 et 2014, installations de CPE 50

Tableau 2.4

Liste des items non comparables en raison de modifications majeures à l'échelle d'observation de la qualité éducative utilisée en pouponnière 51

Tableau 2.5

Bilan des analyses de comparabilité des échelles d'observation de la qualité éducative à la suite des modifications apportées en 2014 53

Tableau 2.6

Nombre d'items cotés 1 et proportion d'enfants correspondant, dimension 1 de l'échelle d'observation en pouponnière de CPE (score moyen= 2,98), Québec, 2014 57

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE

Figure 1.1

Catégories de services de garde éducatifs régis
au Québec..... 20

Figure 1.2

Structure et contenu des trois échelles
d'observation de la qualité éducative 25

Figure 1.3

Exemple d'un item mesuré par l'enquête
Grandir en qualité 2014: item 2.4.2 de l'*Échelle
d'observation de la qualité éducative. Les
services de garde en installation pour les enfants
de 18 mois ou plus*..... 26

Figure 1.4

Exemple de calcul de cotation : item 2.4.2 de
l'*Échelle d'observation de la qualité éducative.
Les services de garde en installation pour les
enfants de 18 mois ou plus*. 26

CHAPITRE 2 TRAITEMENT DES DONNÉES

Figure 2.1

Exemple de distribution des enfants selon le
score de qualité..... 55

Figure 2.2

Distribution théorique des cotes d'un item du
niveau acceptable de qualité (score de 2,50
à 2,99) 56

GLOSSAIRE

Centre de la petite enfance (CPE): personne morale – organisme sans but lucratif ou coopérative – qui fournit des services de garde éducatifs dans une ou plusieurs installations; ces services s’adressent principalement à des enfants de la naissance jusqu’à la fréquentation de la maternelle. Le CPE est administré par un conseil d’administration composé d’au moins sept membres dont au moins les deux tiers sont des parents usagers ou futurs usagers, au moins un membre est issu du milieu des affaires ou du milieu institutionnel, social, éducatif ou communautaire, au plus deux membres du personnel du CPE. Les CPE offrent aux parents des places à contribution réduite et leurs services de garde éducatifs sont subventionnés.

Cote: mesure de qualité des services de garde caractérisant un item pour un groupe d’enfants observé. Exemple: «la cote obtenue par un groupe observé à l’item 112».

Éducatrice ou personnel éducateur: personne directement responsable de l’application du programme éducatif pour un groupe d’enfants en installation de CPE ou en garderie.

Garderie: entreprise qui fournit des services de garde éducatifs dans une installation dont le permis peut être détenu par une personne morale (organisme sans but lucratif, coopérative ou société par actions) ou une personne physique. La garderie doit avoir un comité consultatif de parents composé de cinq parents élus par et parmi les parents usagers autres que le titulaire du permis de la garderie, un membre de son conseil d’administration, de son personnel et une personne qui leur est liée.

Garderie subventionnée: garderie dont les services de garde éducatifs sont subventionnés et qui offre aux parents des places à contribution réduite.

Garderie non subventionnée: garderie qui n’offre pas de places à contribution réduite aux parents. Elle offre aux parents des services selon un tarif qu’elle détermine.

Gestionnaire: personne détenant une responsabilité de gestion dans le service de garde du groupe d’enfants sélectionné. En CPE, il peut s’agir de la directrice générale du CPE ou de la directrice de l’installation alors que pour les garderies, le terme fait référence à la gestionnaire, que cette personne soit titulaire du permis de la garderie ou non.

Groupe en rassemblement: mode de regroupement des enfants dans les services de garde éducatifs pour la majeure partie de la journée qui se caractérise par l’union de trois groupes d’enfants ou plus et de leur éducatrice respective ou par le fait que plusieurs enfants de plus de deux groupes différents sont rassemblés.

Groupe fusionné: mode de regroupement des enfants dans les services de garde éducatifs qui se caractérise par le fait que deux groupes d’appartenance et leur éducatrice respective sont réunis la majeure partie de la journée. Les éducatrices considèrent ces groupes comme un seul et interviennent indistinctement auprès de l’ensemble des enfants ainsi regroupés et les enfants se réfèrent indifféremment à l’une ou à l’autre des éducatrices présentes.

Groupe simple: mode de regroupement des enfants dans les services de garde éducatifs se caractérisant par le fait qu’une éducatrice a la responsabilité des mêmes enfants pour la majeure partie de la journée (en ne tenant pas compte des enfants à temps partiel). On désigne parfois un groupe simple par le terme groupe d’appartenance.

Indice dichotomique de la qualité éducative: indice de qualité relative comportant deux catégories. La catégorie inférieure correspond à une moins bonne qualité relative et comprend les scores de qualité inférieurs au premier tercile de la distribution des scores de qualité (moins bonne qualité). La catégorie supérieure est définie par un score de qualité supérieur ou égal au premier tercile estimé et regroupe les enfants recevant des services de meilleure qualité relative.

Installation de CPE: ensemble indissociable de locaux comprenant toutes aires de jeux, de services et de circulation ainsi que l’espace extérieur de jeu lorsque celui-ci n’est pas situé dans un parc public, réservés exclusivement aux activités de garde du titulaire du permis de CPE.

Place à contribution réduite: place destinée aux enfants de moins de 5 ans au 30 septembre de l’année en cours et donnant droit à une subvention en vertu du Règlement sur la contribution réduite. Au moment de l’enquête, la contribution réduite était fixée à 7 \$ par jour.

Places au permis: places octroyées par le Ministère à un centre de la petite enfance ou à une garderie lors de la délivrance ou du renouvellement du permis, ainsi que les places déterminées dans l’agrément des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.

Poupon : désigne les enfants âgés de moins de 18 mois.

Score : mesure de qualité caractérisant une dimension, une sous-dimension ou une activité de base pour un groupe observé. Ce score est obtenu par la moyenne des cotes des items composant la dimension, la sous-dimension ou l'activité de base. Exemple : « le score obtenu par un groupe observé à la sous-dimension 1.1 *L'aménagement des lieux*. »

Score moyen : mesure de qualité caractérisant une dimension, une sous-dimension ou une activité de base pour l'ensemble des enfants fréquentant un même type de services. Ce score est obtenu par l'estimation de la moyenne des scores d'une dimension, d'une sous-dimension ou d'une activité de base. Exemple : « le score moyen de la dimension 3 *L'interaction de l'éducatrice avec les enfants* estimé pour les enfants de 18 mois à 5 ans en garderie non subventionnée. »

Score moyen d'item : mesure de qualité caractérisant un item pour l'ensemble des enfants fréquentant un même type de services. Ce score est obtenu par l'estimation de la moyenne des cotes de l'item. Exemple : « le score moyen à l'item 112 estimé pour l'ensemble des poupons en installation de CPE. »

Services de garde régis : le réseau des services régis est formé des services de garde subventionnés ou non, titulaires d'un permis de CPE ou de garderie et des services de garde en milieu familial reconnus par un bureau coordonnateur dont l'agrément est détenu, pour la plupart, par un CPE. Tous sont soumis aux lois et règlements en vigueur au Québec en cette matière.

NDLR : Pour plus de détails sur le vocabulaire des services de garde au Québec, voir notamment le site Web du ministère de la Famille : www.mfa.gouv.qc.ca.

INTRODUCTION

En 2003 a eu lieu l'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, confiée par le ministère de la Famille et de l'Enfance (aujourd'hui ministère de la Famille) à l'Institut de la statistique du Québec. Une dizaine d'années après, cette grande enquête revient avec le même objectif, soit de mesurer la qualité dans les services de garde éducatifs du Québec. Plusieurs raisons motivent ce retour.

D'abord, le portrait des services de garde a considérablement évolué au cours de cette décennie. Ainsi, entre 2003 et 2014 le nombre de places à contribution réduite (PCR) s'est accru de 36 %, ce qui représente près de 60 000 places (tableau 1). Cet accroissement a été plus important pour les garderies subventionnées (GS) (76 %) que pour les centres de la petite enfance (CPE) (37 %) ou les services en milieu familial subventionnés (22 %). De plus, si les milieux familiaux subventionnés et les CPE recueillaient la grande majorité des places disponibles (sous permis) en 2003 (84 %), leur part a baissé avec la croissance marquée des garderies non subventionnées (GNS) et des GS, bien que moindre. En 2014, les garderies non subventionnées occupaient 17 % des places sous permis disponibles¹ (à contribution réduite ou non),

soit sensiblement la même part que celles offertes dans les GS (16 %), tandis que les CPE et les milieux familiaux détenaient respectivement une part de 32 % et 34 %. Par ailleurs, comme autre changement à signaler pendant cette période, mentionnons que le coût d'une place subventionnée est passé de 5 \$ à 7 \$ par jour en 2004.

À cela s'ajoute la création des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial en 2006, des modifications à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et à sa réglementation, la mise à jour du programme éducatif *Accueillir la petite enfance*² en 2007 et, en 2014, la diffusion du cadre de référence *Gazelle et Potiron*³ pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance. Mentionnons que les services de garde régis sont tenus d'appliquer un programme éducatif qui respecte les prescriptions législatives en la matière⁴.

Étant donné ces changements et que l'édition précédente de l'enquête a eu lieu il y a plus de 10 ans, il était nécessaire d'actualiser le portrait de la qualité des services de garde éducatifs au Québec.

Tableau 1
Évolution du nombre de places au permis par type de services de garde, Québec 2003 et 2014

	CPE	Garderie subventionnée	Milieu familial subventionné	Services subventionnés	Garderie non subventionnée	Places sous permis
Places au 31 mars 2003	63 339	24 740	75 355	163 434	1 620	165 054
Places au 31 mars 2014	86 770	43 549	91 664	221 983	46 641	268 624
Écart (nombre)	23 431	18 809	16 309	58 549	45 021	103 570
Écart (%)	37,0	76,0	21,6	35,8	2779,1	62,7

Sources : Ministère de la Famille et de l'Enfance, *Rapport annuel de gestion 2002-2003*, annexe 3, p. 49.
Ministère de la Famille, *Rapport annuel 2013-2014*, annexe 4, p. 82.

1. Au 31 mars 2014. MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014), *Rapport annuel 2013-2014*, annexe 4.
2. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2007), *Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec. Mise à jour*. Gouvernement du Québec, 94 pages.
3. MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014), *Gazelle et Potiron. Cadre de référence. Pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*. Gouvernement du Québec. [En ligne]. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_gazelle_potiron.pdf].
4. Le programme éducatif doit comporter des activités qui ont pour buts de : favoriser le développement global de l'enfant ; amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement ; donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de saines habitudes alimentaires (Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance).

Par ailleurs, cette enquête répond à une recommandation du Vérificateur général du Québec en permettant « *de savoir si la mise à jour du modèle de référence et l'obligation légale d'appliquer un programme éducatif par tous les services de garde auront influencé la qualité*⁵. » (voir encadré 1)

Pour mesurer cette qualité dont les différents aspects sont définis dans le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, des instruments ont été créés pour l'enquête de 2003⁶ et révisés pour la présente enquête afin de tenir compte des changements : les échelles d'observation de la qualité éducative. Les échelles ont été conçues pour rendre compte de la qualité de l'expérience quotidienne des enfants en services de garde. Les aspects observés concernent parfois chacun des enfants du groupe (ex. : la qualité de l'intervention de l'éducatrice⁷ auprès des enfants), parfois l'ensemble des enfants d'un groupe (ex. : la qualité éducative du matériel disponible dans le local), parfois l'ensemble des enfants d'un service de garde (ex. : la qualité de l'aménagement de la cour extérieure). Dans tous les cas, les enfants sont considérés comme l'unité d'analyse. On fait ainsi l'hypothèse qu'à l'intérieur d'un groupe d'enfants, la qualité des services éducatifs est uniforme (ex. : les interventions de l'éducatrice ne varient pas en fonction de l'enfant auprès duquel elle intervient).

ENCADRÉ 1

Services de garde régis

Les services de garde régis au Québec sont tous assujettis à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Ils ont un rôle primordial à jouer auprès des enfants qui les fréquentent :

- voir au bien-être, à la santé et la sécurité des enfants qui leur sont confiés ;
- offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école ;
- prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.

Source : Ministère de la Famille, [En ligne]. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents/qualite-services/Pages/index.aspx] (Consulté le 4 mai 2015).

OBJECTIFS ET THÈMES DE L'ENQUÊTE

L'*Enquête sur la qualité des services de garde éducatifs 2014*, communément appelée *Grandir en qualité*, est conçue pour dresser un portrait représentatif de l'expérience vécue par les enfants de 0 à 5 ans dans les différents types de services de garde régis du Québec.

Plus spécifiquement, l'enquête a pour objectifs de :

- Mesurer la qualité éducative des services rendus d'une part pour les groupes d'enfants de moins de 18 mois et, d'autre part, pour ceux de 18 mois à 5 ans (à l'exception des milieux familiaux) et selon quatre types de services de garde régis :
 - CPE ;
 - Garderies non subventionnées ;
 - Garderies subventionnées ;
 - Milieux familiaux (enfants de 0 à 5 ans).
- Mesurer cette qualité selon les quatre dimensions identifiées dans le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* (encadré 2) de même que selon les cinq activités de base :
 - La structuration des lieux ;
 - La structuration et la variation des types d'activités ;
 - L'interaction de l'éducatrice ou de la responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) avec les enfants ;
 - L'interaction de l'éducatrice ou de la RSG avec les parents ;
 - Les activités de base : l'accueil, les repas, les soins personnels, les jeux extérieurs, les périodes transitoires et la fin de la journée.

5. *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2011-2012*, p. 5-19.

6. Pour plus de détail sur la conception de ces instruments, le lecteur peut consulter le chapitre 1 du rapport de l'enquête de 2003. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/qualite-services-educatifs.html].

7. Étant donné que le personnel éducateur est en très forte proportion des femmes, le féminin est employé dans le texte.

- Mesurer l'association entre la qualité des services de garde et certains facteurs susceptibles de l'influencer. Quatre catégories de variables, recueillies dans le cadre de l'enquête ou provenant de sources externes, seront étudiées pour les liens avec la qualité :
 - Celles qui ont trait au groupe d'enfants, par exemple, l'âge des enfants, le type de regroupement (simple fusionné, etc.), la taille du groupe, etc.
 - Les caractéristiques de l'éducatrice ou de la RSG : par exemple, le nombre d'heures de perfectionnement, l'expérience, le type d'horaire, la satisfaction au travail, etc.
 - Les facteurs qui se rapportent à l'organisation ou à la gestion financière de l'installation : les caractéristiques des gestionnaires, la taille du service de garde, le nombre d'années d'existence, la proportion du personnel éducateur qualifié, les liens avec un milieu de travail, la part de la masse salariale du personnel éducateur sur l'ensemble de la masse salariale, etc.
 - Quelques facteurs qui décrivent l'environnement du service de garde : présence d'allocation pour milieu défavorisé, situation géographique.
- Lorsque possible, comparer certains résultats de l'enquête de 2014 avec ceux de 2003 pour :
 - les dimensions, les sous-dimensions, les activités de base et les items ;
 - les caractéristiques de l'environnement de garde.

Précisons qu'en 2003, les données relatives aux garderies non subventionnées n'ont pas été collectées séparément de celles des garderies subventionnées, étant donné leur très petit nombre dans l'ensemble du réseau des services de garde. En conséquence, il n'y a pas de comparaison possible pour les données des garderies non subventionnées entre l'enquête de 2014 et celle de 2003.

ENCADRÉ 2

Principes du programme éducatif *Accueillir la petite enfance*

- **Chaque enfant est unique.** Les activités éducatives respectent les besoins, les intérêts et le rythme de développement de l'enfant.
- **L'enfant est le premier agent de son développement.** Le développement de l'enfant repose sur ses aptitudes et sur ses motivations. Le rôle de l'adulte dans cette démarche est celui d'un guide qui soutient l'enfant vers son autonomie.
- **Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.** Le programme éducatif porte sur plusieurs dimensions : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et langagière.
- **L'enfant apprend par le jeu.** Le jeu, sa principale activité au service de garde, est aussi la base de l'intervention éducative.
- **La collaboration entre le personnel éducateur ou les RSG et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.**

Source : Ministère de la Famille et des Aînés (2007). *Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec. Mise à jour.*

LES SERVICES DE GARDE SANS DONNÉES SUFFISANTES : LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES ET LES MILIEUX FAMILIAUX

L'enquête *Grandir en qualité 2014* avait comme objectif initial de produire des résultats pour quatre types de services de garde ; cependant, cela n'a pas été possible pour deux d'entre eux, soit pour les garderies subventionnées (GS) et les milieux familiaux subventionnés.

Dans le cas des GS, l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), en désaccord avec certaines décisions gouvernementales qui touchaient les services de garde, a encouragé les garderies à boycotter l'enquête. Ce boycottage a eu une incidence sur leur participation et, après quelques semaines de collecte, il était évident qu'on n'atteindrait pas le taux de réponse minimal requis pour des estimations fiables, malgré tous les efforts déployés par l'Institut⁸.

Quant aux services de garde en milieu familial subventionné, là aussi, leur collaboration a été insuffisante, et ce, malgré les nombreuses stratégies de relance mises de l'avant par l'Institut pour les enjoinde à participer. Notamment, les bureaux coordonnateurs (BC) et les associations représentatives de RSG sont intervenus auprès des RSG en faveur de l'enquête, mais après plusieurs semaines de collecte, force était de constater le faible taux de réponse, bien insuffisant pour assurer des résultats fiables⁹.

Les rapports d'analyse de l'enquête ne feront donc pas état des résultats pour ces deux types de services de garde. Toutefois, nous y ferons référence au chapitre 1 de ce tome qui porte sur la méthodologie de l'enquête (échantillonnage, échelles d'observation, etc.), puisque leur participation était planifiée dans le projet d'enquête.

STRUCTURE DU RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

Le premier chapitre de ce tome est consacré à la méthodologie d'enquête, c'est-à-dire la population à l'étude, le plan de sondage ainsi que la taille, la répartition et la sélection de l'échantillon. On y expose également les divers instruments et sources de données utilisés à l'enquête de même que les outils promotionnels et administratifs. Enfin, ce chapitre présente les différentes étapes du déroulement du prétest et de l'enquête.

Le chapitre 2 concerne les procédures de validation des données, des taux de réponse, de la pondération des données et des impacts des changements introduits aux échelles d'observation sur la comparabilité avec les données de 2003. Certaines particularités des données issues de l'échelle d'observation y sont également traitées.

Finalement, le troisième chapitre traite des diverses règles de présentation des résultats de même que de la portée et des limites de l'enquête.

-
8. Précisons que, pour faciliter le travail de collecte, l'échantillon global de l'enquête a été réparti en trois sous-échantillons, chacun correspondant à une vague de collecte. Pour le sous-échantillon de la 1^{re} vague de collecte, le taux de réponse obtenu est de 27 % pour les groupes d'enfants âgés de 18 mois à 5 ans et de 7 % pour les groupes d'enfants de moins de 18 mois. Il est à noter que les services de garde des vagues subséquentes n'ont pas été contactés. Ainsi, les taux de réponse globaux, c'est-à-dire calculés sur le nombre total des groupes échantillonnés pour l'enquête, sont respectivement de 12 % et de 2 % pour les groupes d'enfants âgés de 18 mois à 5 ans et pour ceux de moins de 18 mois.
 9. Le taux de réponse à la fin du terrain (mi-juin 2014) était de 43 % pour ces services de garde.

CHAPITRE 1

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie retenue pour l'enquête *Grandir en qualité 2014* est essentiellement la même que celle utilisée lors de l'édition précédente : elle vise la constitution d'un échantillon de groupes d'enfants représentatifs de l'expérience vécue dans les milieux de garde régis du Québec.

1.1 POPULATION ET ÉCHANTILLON

En somme, la méthodologie de l'enquête est la suivante : pour un type de services de garde donné¹, des services de garde éducatifs sont sélectionnés au hasard, puis à l'intérieur de chacun d'eux, un groupe d'enfants est choisi aléatoirement. La qualité éducative des services est ensuite mesurée en procédant à l'observation de ce groupe et de l'environnement de garde au cours d'une journée type complète. Un traitement statistique approprié permet l'inférence des résultats de l'observation des groupes d'enfants choisis à l'ensemble des enfants de la population visée.

Mesurer la qualité éducative des services de garde éducatifs régis par le ministère de la Famille implique de connaître la qualité éducative *habituelle* des services, ce qui, théoriquement, demanderait de recueillir des données sur plusieurs journées d'observation. Toutefois, suivant l'hypothèse que les services varient peu d'une journée à une autre, et compte tenu des contraintes humaines, budgétaires et opérationnelles du projet, on a plutôt retenu l'option d'une seule journée d'observation par groupe d'enfants. L'édition de 2003 utilisait d'ailleurs cette même approche.

Par ailleurs, bien que la distribution de la qualité *journalière* des services présente une variabilité différente de celle de la distribution de la qualité *habituelle* des services, ces distributions partagent la même moyenne. Par conséquent, les principales mesures de qualité retenues, qui sont des scores moyens (voir section 2.6), ne sont pas affectées par le choix de faire une seule journée d'observation par groupe d'enfants.

De plus, afin d'atténuer les effets que pourraient avoir des conditions particulières de garde sur la mesure de la qualité, le protocole de l'enquête comporte des critères spécifiques pour choisir la journée d'observation. Celle-ci est fixée avec chacun des services de garde lors de la prise de rendez-vous ; on s'assure alors que la journée choisie représente bien la réalité vécue habituellement dans le groupe, en excluant notamment les journées où se tiennent des activités particulières. Enfin, le jour du rendez-vous, au moins 50 % des places disponibles dans le groupe doivent être occupées pour que l'observation puisse avoir lieu, assurant ainsi un minimum d'enfants présents.

1.1.1 Population visée et exclusions

La population visée par la présente enquête correspond aux enfants qui fréquentent les services de garde éducatifs à l'enfance régis par le ministère de la Famille du Québec (les CPE, les services de garde reconnus par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, les garderies subventionnées et les garderies non subventionnées), en activité depuis au moins 16 mois avant la date de début de l'enquête, soit en février 2014². La population visée exclut les enfants qui fréquentent :

- les services de garde autochtones ;
- les services de garde situés dans la région Nord-du-Québec et aux Îles-de-la-Madeleine ;
- les services de garde spécialisés dans l'accueil d'enfants handicapés ;
- les services de garde n'offrant que des services de demi-journées (assimilables à des jardins d'enfants)³.

1. Voir la présentation de la population visée pour connaître les types de services de garde et groupes d'âge étudiés.

2. Ainsi, afin d'éviter de mesurer la qualité des services dans des milieux de garde en implantation, les services de garde devaient être en activité au moins depuis le 15 septembre 2012 pour être admissible à l'enquête.

3. Ces services de garde ont été exclus pour assurer la comparabilité des résultats de l'enquête de 2014 et de ceux de 2003. En effet, à l'époque, de tels services de garde n'avaient pas besoin de permis pour opérer et, conséquemment, n'étaient pas inclus dans la population visée de l'enquête.

Par rapport à l'ensemble des enfants fréquentant les services de garde éducatifs à l'enfance régis, les exclusions représentent environ 5 % des enfants⁴, la principale raison d'exclusion étant liée au fait que le milieu de garde devait être en activité depuis au moins 16 mois avant le début de l'enquête. La population visée par l'enquête représente donc environ 95 % de la population totale, soit un peu plus de 245 000 enfants.

Il est important de noter qu'un CPE peut être responsable de plus d'une installation, c'est-à-dire de plus d'une entité physique offrant des services de garde éducatifs dans un lieu strictement réservé à cet effet. Ces installations peuvent offrir des services à des groupes d'enfants de moins de 18 mois (poupons) ou à des groupes d'enfants âgés entre 18 mois et 5 ans. La plupart des installations ont des groupes d'enfants de chacune de ces catégories d'âge, mais certaines n'offrent des services que pour l'un ou l'autre de ces groupes d'âge. Pour leur part, les garderies ne comptent qu'une seule installation, mais, comme pour les CPE, elles peuvent accueillir des groupes de poupons ou d'enfants de 18 mois à 5 ans, ou les deux. Quant au milieu familial, il regroupe, sous la coordination d'un bureau coordonnateur (BC), des services offerts par des RSG reconnues par ce BC. Sauf exception, ces services sont offerts aux enfants de la naissance à la maternelle, soit jusqu'à l'âge de 5 ans environ.

En résumé, comme illustré à la figure 1.1, il est possible de présenter le réseau régi de garde éducative à la petite enfance du Québec selon sept différentes catégories de

services définis à partir du type de services de garde (CPE, garderie subventionnée, garderie non subventionnée, milieu familial) et du groupe d'âge des enfants. Le plan de sondage de l'enquête *Grandir en qualité 2014* est construit en respectant cette division des services de garde éducatifs à l'enfance.

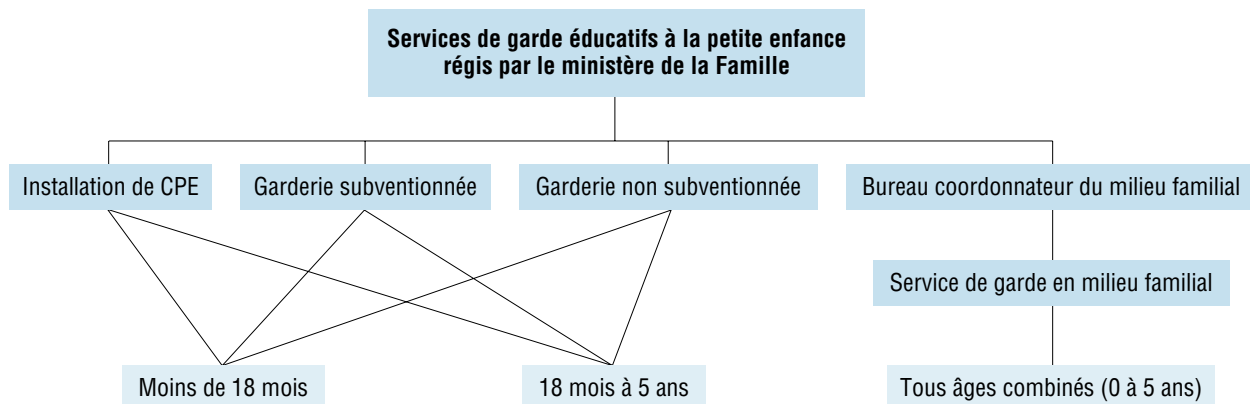
1.1.2 Plan de sondage et stratification

1.1.2.1 Bases de sondage

Pour évaluer la qualité des services éducatifs offerts dans les installations de CPE et les garderies, en l'absence d'une liste exhaustive des groupes d'enfants de la population visée, le plan d'échantillonnage requiert deux degrés. Ainsi, pour une catégorie de service de garde donnée, des services de garde sont d'abord sélectionnés à partir d'une première base de sondage (1^{er} degré). Au second degré, la base de sondage correspond à la liste de l'ensemble des groupes d'enfants admissibles à l'enquête de chacun des services de garde échantillonnés, liste à partir de laquelle un groupe est choisi au hasard.

Le fichier extrait du Système de mission Conception administrative famille enfance (CAFE)⁵ du ministère de la Famille a été retenu comme première base de sondage pour effectuer l'enquête auprès des CPE, des garderies subventionnées et des garderies non subventionnées. Cette base de données a ainsi permis la sélection aléatoire de l'échantillon des installations de CPE et des garderies. Ce fichier contient des renseignements de gestion servant à la

Figure 1.1
Catégories de services de garde éducatifs régis au Québec



- Par souci de comparabilité, les critères d'exclusion pris en considération en 2003 ont aussi été appliqués pour l'enquête de 2014. En 2003, on évaluait que l'ensemble des exclusions comptait pour environ 10 % de tous les enfants fréquentant des services de garde régis.
- Une première extraction a été faite le 27 mars 2013 pour le tirage de l'échantillon. Une mise à jour a été effectuée à la mi-novembre 2013 pour vérifier si les garderies et les installations de CPE choisies étaient toujours en activité et pour s'assurer d'avoir les plus récentes coordonnées des responsables de ces services.

délivrance et au renouvellement des permis des services de garde éducatifs. On y trouve les noms et adresses des services, la date d'ouverture du service de même que le nombre de places au permis par installation et garderie, en distinguant les places pour des enfants de moins de 18 mois de celles pour des enfants de 18 mois à 5 ans. Enfin, le nom et les coordonnées du responsable de l'entité juridique pour les garderies et ceux du responsable de l'établissement pour les CPE sont présents dans l'extrait du Système de mission CAFE. Une fois l'échantillon des services de garde sélectionné au hasard parmi les milieux répondant aux critères d'admissibilité, ces renseignements ont permis à l'Institut de procéder à l'envoi de lettres annonçant l'enquête et visant à obtenir le consentement des responsables de l'entité juridique de garderies et des conseils d'administration des CPE à y participer.

Pour le milieu familial, le Registre des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues par un bureau coordonnateur⁶ a servi de base de sondage. Ce registre contient des renseignements administratifs sur chaque service de garde en milieu familial régi par le Ministère. En plus du nom de la RSG et de son adresse exacte, on y trouve le nom du bureau coordonnateur dont elle relève et la date d'ouverture du milieu de garde. L'Institut a ainsi pu solliciter auprès des responsables d'un service de garde en milieu familial sélectionnés le consentement à participer à l'enquête.

1.1.2.2 Stratification, degré d'échantillonnage et sélection de l'échantillon

Pour répondre aux besoins analytiques de l'enquête, les enfants fréquentant les sept catégories de services de garde mentionnés ont été traités comme des strates distinctes de la population, en raison des différences existant tant sur le plan de l'organisation des services que des caractéristiques propres aux classes d'âge desservies. Ainsi, les enfants fréquentant des installations de CPE, des garderies ou des milieux familiaux de garde sont considérés séparément. C'est aussi en raison de ces différences que trois échelles distinctes d'observation servant à évaluer la qualité éducative des services ont été conçues : une pour le milieu familial, une pour les groupes de poupons et une pour les groupes d'enfants âgés de 18 mois à 5 ans, ces deux

dernières étant administrées dans des installations de CPE ou des garderies. Mentionnons enfin qu'en raison de l'importance relative des places disponibles en garderies non subventionnées en 2014, les services qu'elles offrent sont étudiés séparément de ceux offerts dans les garderies subventionnées, contrairement à ce qui a été fait lors de l'enquête de 2003.

Une autre variable de stratification est utilisée pour l'enquête. Il s'agit de la région administrative ou d'un regroupement de régions administratives dans lequel se situe le service de garde. Ce découpage du Québec permet d'assurer une meilleure représentativité de l'ensemble de la population visée. Précisons cependant que l'enquête ne comporte pas d'objectif de mesure de la qualité des services de garde éducatifs selon la région administrative ou le regroupement de régions administratives. Le tableau 1.1 présente la répartition des services de garde visés selon le type, le groupe d'âge des enfants et la région administrative au moment du tirage de l'échantillon.

Pour chacune des six catégories de services offerts dans les installations de CPE et les garderies, le plan de sondage de l'enquête est un plan d'échantillonnage par grappes stratifié à deux degrés. Le premier degré d'échantillonnage consiste en un échantillon stratifié de services de garde basé sur la région administrative ou le regroupement de régions administratives. À l'intérieur d'une strate, les services de garde sont choisis aléatoirement avec une probabilité proportionnelle à la taille, c'est-à-dire selon le nombre de places détenues par le service de garde. Au second degré d'échantillonnage, dans chacun des services de garde de l'échantillon, un seul groupe est choisi aléatoirement au sein de la liste des groupes admissibles, avec une probabilité uniforme. Cette approche est justifiée par le fait que certains aspects de la qualité de la garde éducative concernent tous les enfants d'un même groupe d'âge pour un milieu de garde donné. Ainsi, selon l'hypothèse d'une faible variation entre les groupes d'enfants d'un même service de garde sur le plan des certains aspects évalués, il a été jugé plus efficace que l'échantillon comporte un plus grand nombre de services de garde plutôt que plusieurs groupes à l'intérieur d'un moins grand nombre de services de garde distincts.

6. Une entente légale de partage d'information entre l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de la Famille qui encadre l'utilisation des données du Registre a été signée le 10 juin 2013. Une première extraction du Registre a été faite le 12 juin 2013 pour procéder au tirage de l'échantillon. Une autre extraction le 15 novembre 2013 a permis de vérifier que les services de l'échantillon étaient toujours en activité et de mettre à jour les renseignements pour contacter les responsables des services choisis.

Tableau 1.1

Répartition des services de garde éducatifs visés par l'enquête *Grandir en qualité 2014* selon le type de services de garde, le groupe d'âge des enfants et la région administrative¹, Québec, 2014

Région administrative	Installation de CPE		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée		Service de garde en milieu familial (0 à 5 ans)
	Moins de 18 mois	18 mois à 5 ans	Moins de 18 mois	18 mois à 5 ans	Moins de 18 mois	18 mois à 5 ans	
Bas-Saint-Laurent (01)	29	37	0	1	1	4	540
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	43	51	9	9	1	5	659
Capitale-Nationale (03)	79	127	29	47	28	52	1 231
Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17) ²	68	87	13	14	3	10	1 093
Estrie (05)	51	70	4	5	1	7	749
Montréal (06)	223	354	134	285	166	265	1 829
Outaouais (07) et Abitibi-Témiscamingue (08) ²	83	101	20	23	8	23	1 204
Côte-Nord (09)	16	16	0	0	0	0	228
Gaspésie (11)	12	15	1	1	0	0	204
Chaudière-Appalaches (12)	69	78	14	17	7	11	1 135
Laval (13)	37	51	28	53	46	67	745
Lanaudière (14)	48	57	25	38	16	24	961
Laurentides (15)	66	83	24	34	22	34	1 192
Montérégie (16)	212	239	67	115	70	112	3 017
Total	1 036	1 366	368	642	369	614	14 787

1. Un même service de garde peut être compté plus d'une fois s'il offre à la fois des services aux poupons et aux enfants plus âgés.

2. Les valeurs de ces deux régions ont été regroupées pour des raisons de confidentialité.

Sources : Ministère de la Famille, *Système de mission CAFE*, mis à jour le 27 mars 2013.

Ministère de la Famille, *Registre des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial*, mis à jour le 12 juin 2013.

Pour la mesure de la qualité des services de garde éducatifs offerts en milieu familial, le plan de sondage utilisé est un plan d'échantillonnage par grappes stratifié à un seul degré. Un échantillon stratifié de services de garde en milieu familial est sélectionné en considérant la région administrative ou le regroupement de régions administratives comme variable de stratification. La répartition de l'échantillon entre les strates est proportionnelle aux nombres de places en milieu familial dans la région ou le regroupement de régions. Dans une strate donnée, les milieux de garde sont choisis avec probabilités égales. Enfin, à l'intérieur d'un milieu de garde de l'échantillon, le groupe d'enfants qui fréquente le milieu est observé.

Ainsi, pour chacune des sept catégories de services de garde, la méthodologie retenue consiste à sélectionner un échantillon représentatif de groupes d'enfants et permet ensuite d'inférer la qualité de l'expérience vécue à tous les enfants, ceux-ci étant considérés comme l'unité d'analyse. Puisque les échantillons de groupes d'enfants sont construits de façon indépendante pour les groupes d'enfants de moins de 18 mois et pour ceux de 18 mois à 5 ans, il est possible que deux groupes d'enfants d'âge différents soient choisis au sein d'une même installation de CPE ou d'une même garderie.

1.1.3 Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été fixée afin d'assurer un certain niveau de précision sur les estimations produites, tout en respectant les contraintes budgétaires associées à l'observation des enfants dans les milieux de garde au cours d'une journée entière. Les résultats de l'édition 2003 de l'enquête ont servi de guide pour fixer les tailles d'échantillon. Ces tailles tiennent également compte d'hypothèses faites au sujet des taux de réponse à l'enquête⁷. En effet, à la lumière des résultats de l'enquête de 2003 et du prétest réalisé en début d'enquête, le taux de réponse prévu a été fixé à 95 % pour les installations de CPE, à 80 % pour les garderies subventionnées, à 75 % pour les garderies non subventionnées et à 75 % pour les services de garde en milieu familial.

1.1.3.1 Installations de CPE, garderies subventionnées et garderies non subventionnées

Pour la mesure de la qualité éducative des services rendus aux enfants de moins de 18 mois, des échantillons de 150 installations de CPE, de 170 garderies subventionnées et de 150 garderies non subventionnées ont été jugés nécessaires pour assurer une précision acceptable. Compte tenu des taux de réponse anticipés pour les deux premiers types de services de garde, à terme, ces tailles d'échantillon devaient notamment permettre de réaliser un nombre d'observations comparable à celui de 2003 dans les installations de CPE et dans les garderies subventionnées⁸, à savoir un peu plus de 140 observations de groupes d'enfants dans des installations de CPE et près de 135 observations dans des garderies subventionnées. Par ailleurs, la taille de l'échantillon sélectionné dans les garderies non subventionnées devait mener à la réalisation d'environ 110 observations de groupes d'enfants dans ces garderies. Ce faisant, pour les groupes d'enfants de moins de 18 mois, on visait donc une précision semblable à celle obtenue à la première édition de l'enquête pour l'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs en installations de CPE et en garderies. Ainsi, le nombre prévu d'observations réalisées devait permettre une bonne précision, c'est-à-dire un coefficient de variation inférieur à 15 %, pour l'examen de phénomènes présents chez environ 24 % des enfants de moins de 18 mois fréquentant des

installations de CPE et des garderies subventionnées et chez environ 28 % de ceux qui reçoivent des services en garderies non subventionnées.

Pour la mesure de la qualité éducative des services rendus aux enfants âgés entre 18 mois et 5 ans, des échantillons de 200 installations de CPE, de 200 garderies subventionnées et autant de garderies non subventionnées ont été jugés appropriés pour atteindre la précision désirée. Les nombres d'observations escomptés selon les taux de réponse prévus étaient donc d'environ 190 observations de groupes d'enfants dans des installations de CPE, autour de 160 observations de groupes d'enfants dans des garderies subventionnées et de près de 150 groupes observés dans des garderies non subventionnées. Avec de tels résultats, la précision visée des estimations est comparable à celle des estimations de 2003 pour les installations de CPE et les garderies. À titre informatif, le nombre prévu d'observations réalisées devait permettre une bonne précision, c'est-à-dire un coefficient de variation inférieur à 15 % pour l'examen de phénomènes présents chez environ 19 % des enfants de 18 mois à 5 ans fréquentant des installations de CPE et chez environ 22 % à 23 % de ceux qui reçoivent des services en garderies, subventionnées ou non.

1.1.3.2 Services de garde en milieu familial

Les hypothèses retenues pour le dernier type de service visé par l'enquête font en sorte qu'un échantillon de 208 responsables d'un service de garde en milieu familial a été sélectionné. Ainsi, il était prévu que les quelques 150 observations qu'on comptait faire dans ces milieux assureraient notamment d'obtenir un coefficient de variation d'au plus 15 % pour étudier des phénomènes présents chez environ 23 % des enfants fréquentant des milieux familiaux de garde.

1.1.3.3 Répartition finale de l'échantillon

La répartition des sept échantillons entre les strates définies par la région administrative ou le regroupement de régions administratives s'est faite de manière proportionnelle au nombre de places au permis visé suivant les renseignements de la base de sondage.

-
7. La taille d'échantillon tient également compte d'un taux d'admissibilité à l'enquête pour les services de garde en milieu familial. En effet, au cours d'une année, il arrive que certaines RSG suspendent leurs opérations pour quelques mois, en cas de maladie par exemple. Étant donné le délai entre le tirage de l'échantillon et le début de la collecte des données, on a estimé qu'environ 4 % des services de garde en milieu familial de l'échantillon seraient temporairement fermés au moment d'amorcer le terrain, les rendant par le fait même inadmissibles à l'enquête.
 8. En 2003, la très grande majorité des places en garderies étaient des places subventionnées (voir le tableau 1 en introduction); c'est pourquoi les tailles des échantillons en garderies de l'enquête de 2003 sont mises en parallèle avec celles de l'échantillon en garderies subventionnées de l'enquête de 2014.

Mentionnons enfin que peu avant que ne débutent les opérations de collecte, soit en novembre 2013, une mise à jour des bases de sondage a permis de vérifier si les milieux de garde de l'échantillon étaient toujours ouverts. Cette vérification a révélé que quatre garderies non subventionnées de l'échantillon étaient fermées (une identifiée pour l'observation d'un groupe de poupons et trois pour l'observation de groupe d'enfants de 18 mois à 5 ans) et que neuf services de garde en milieu familial de l'échantillon avaient suspendu leurs opérations ou étaient définitivement fermés. C'est ce qui explique les quelques écarts constatés entre les tailles d'échantillon décrites et celles présentées au tableau 1.2.

1.2 INSTRUMENTS D'ENQUÊTE

Les instruments d'enquête de *Grandir en qualité 2014* sont de deux types : d'abord les échelles d'observation qui sont conçues pour évaluer la qualité des services de garde éducatifs et ensuite, les questionnaires qui recueillent des renseignements sur le personnel éducateur et les gestionnaires ainsi que sur les services de garde observés.

1.2.1 Échelles d'observation de la qualité éducative

1.2.1.1 Présentation générale

Les échelles d'observation de la qualité éducative utilisées dans la présente enquête ont été développées pour la première édition de l'enquête *Grandir en qualité*, en 2003⁹.

Tableau 1.2

Répartition de l'échantillon des services de garde éducatifs pour l'enquête *Grandir en qualité 2014* selon le type de services de garde, le groupe d'âge des enfants et la région administrative¹, Québec, 2014

Région administrative	Installation de CPE		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée		Service de garde en milieu familial (0 à 5 ans)
	Moins de 18 mois	18 mois à 5 ans	Moins de 18 mois	18 mois à 5 ans	Moins de 18 mois	18 mois à 5 ans	
Bas-Saint-Laurent (01)	7	3	0	0	0	0	7
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	2	7	5	2	0	0	9
Capitale-Nationale (03)	14	15	13	14	11	17	17
Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17) ²	10	10	5	2	1	2	15
Estrie (05)	6	11	2	2	0	4	10
Montréal (06)	38	57	64	92	65	82	26
Outaouais (07) et Abitibi-Témiscamingue (08) ²	12	14	7	8	2	8	16
Côte-Nord (09)	2	2	0	0	0	0	3
Gaspésie (11)	0	2	0	0	0	0	3
Chaudière-Appalaches (12)	7	13	4	2	4	1	16
Laval (13)	6	10	13	21	19	25	10
Lanaudière (14)	4	9	9	11	7	8	13
Laurentides (15)	12	11	14	9	8	10	17
Montréal (16)	30	36	34	37	32	40	37
Total	150	200	170	200	149	197	199

1. Un même service de garde peut être compté plus d'une fois s'il offre à la fois des services aux poupons et aux enfants plus âgés.

2. Les valeurs de ces deux régions ont été regroupées pour des raisons de confidentialité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

9. Pour plus de détails sur la démarche et le processus d'élaboration des trois échelles d'observation, le lecteur peut consulter les chapitres 1 et 2 du rapport d'analyse *l'Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs 2003*, disponible sur le site Web de l'Institut à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/qualite-services-educatifs.html.

Sous forme de grille ayant des éléments observables à cocher, elles permettent de saisir la qualité de façon assez fine puisqu'elles sont organisées en dimensions, sous-dimensions, items et éléments qui, chacun, font référence à un concept ou un aspect de la qualité.

Les échelles d'observation ont les caractéristiques suivantes :

- Elles sont remplies en utilisant la technique d'observation directe, qui est très appropriée pour évaluer l'environnement des enfants (lieux, matériel et équipement), les interactions entre les personnes (enfants, éducatrices, etc.) et les activités des enfants (Coutu, Provost et Bowen, 1998¹⁰);
- Elles reflètent l'expérience quotidienne vécue par les enfants ;
- Elles tiennent compte des grands groupes d'âge (poupons et 18 mois à 5 ans), puisque les services requis sont différents ;

- Elles sont adaptées selon le type d'organisation du service de garde ;
- Elles tiennent compte des principes énoncés dans le programme éducatif du ministère de la Famille *Accueillir la petite enfance*, de même que de la réglementation à laquelle sont assujettis les services de garde éducatifs québécois.

Pour répondre à ces critères, trois échelles d'observation de la qualité éducative ont été créées, soit une échelle pour les 18 mois à 5 ans, une pour les poupons et une pour le milieu familial.

Leur contenu respectif est semblable et se subdivise selon les quatre dimensions de la qualité éducative telles que définies par le programme éducatif (figure 1.2). Une cinquième section évalue la qualité selon six activités de base, soit l'accueil, les repas, les soins personnels, les périodes transitoires, les jeux extérieurs et la fin de la journée.

Figure 1.2
Structure et contenu des trois échelles d'observation de la qualité éducative

Dimensions	Sous-dimensions	Activités de base
1. La structuration des lieux	1.1 L'aménagement des lieux 1.2 Le matériel	
2. La structuration et la variation des types d'activités	2.1 La planification des activités par l'éducatrice ou la RSG 2.2 L'observation des enfants par l'éducatrice ou la RSG 2.3 L'horaire de la journée 2.4 Les activités ludiques	5.1 L'accueil 5.2 Les repas (collation et dîner) 5.3 Les soins personnels 5.4 Les jeux extérieurs
3. L'interaction de l'éducatrice ou de la RSG avec les enfants	3.1 La valorisation du jeu 3.2 L'intervention démocratique 3.3 La communication et les relations interpersonnelles	5.5 Les périodes transitoires 5.6 La fin de la journée
4. L'interaction de l'éducatrice ou de la RSG avec les parents		

10. S. COUTU, M. A. PROVOST et F. BOWEN (1998), «L'observation systématique des comportements», dans *Recherche psychosociale. Pour harmoniser recherche et pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, chapitre 8, p. 305-344.

Chaque sous-dimension est composée d'items qui sont à leur tour composés d'énoncés, appelés éléments, que l'on coche s'ils sont observés (voir à la figure 1.3, l'exemple de l'item 2.4.2).

1.2.1.2 Cotation

Le calcul de la cotation est réalisé par un programme informatique une fois que toute la grille est remplie et transmise à l'Institut. Il s'agit d'un système qui ne tient

pas uniquement compte du nombre d'éléments cochés, faisant en sorte que, pendant le travail d'observation, les observatrices ne pouvaient pas anticiper le résultat. Cette façon de faire leur allouait donc une plus grande objectivité.

Pour un item donné, un score est attribué au moyen d'une échelle de qualité à quatre niveaux, dont les cotes varient de 1 à 4 selon le nombre d'éléments cochés (voir exemple à la figure 1.4).

Figure 1.3

Exemple d'un item mesuré par l'enquête *Grandir en qualité 2014*: item 2.4.2 de l'*Échelle d'observation de la qualité éducative. Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*

2.4.2 Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire des choix significatifs	
<p>A – À éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. L'éducatrice impose une activité à un enfant contre son gré. <input type="checkbox"/> 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un enfant ou elle refuse qu'un enfant joue avec un autre enfant ou avec un groupe d'enfants. <input type="checkbox"/> 3. L'éducatrice impose une seule démarche acceptable pour réaliser une activité. <p>.../3</p>	<p>B – À promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. L'enfant peut choisir ses compagnons de jeu parmi les enfants de son groupe (sans restriction de la part de l'éducatrice). <input type="checkbox"/> 2. L'enfant détermine lui-même le déroulement de l'activité (étapes à suivre) ou il peut choisir parmi un éventail de déroulements possibles. <input type="checkbox"/> 3. L'enfant peut utiliser le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu. <input type="checkbox"/> 4. L'enfant détermine lui-même les buts, les règles du jeu ou les scénarios, s'il y a lieu. <input type="checkbox"/> 5. La nature des choix que l'enfant doit faire est adéquate par rapport à ses capacités. <input type="checkbox"/> 6. L'enfant doit choisir parmi un nombre de possibilités qui tient compte de ses capacités et de son expérience pour faire des choix. <p>.../6</p>

Source : BOURGON, Louise, Carole LAVALLÉE et collaborateurs (2013). *Échelle d'observation de la qualité éducative. Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, 74 p.

Figure 1.4

Exemple de calcul de cotation: item 2.4.2 de l'*Échelle d'observation de la qualité éducative. Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*.

2.4.2 Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire des choix significatifs			
<p>Cote 1 – Niveau inadéquat</p> <p>Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant ne peut pas faire des choix significatifs.</p> <p>1 élément à éviter de la colonne A ou plus est coché</p> <p>OU</p> <p>1 élément ou moins à promouvoir de la colonne B est coché.</p>	<p>Cote 2 – Niveau minimal</p> <p>Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire peu de choix significatifs.</p> <p>Aucun élément à éviter de la colonne A n'est coché</p> <p>ET</p> <p>2 éléments à promouvoir de la colonne B sont cochés.</p>	<p>Cote 3 – Niveau bien</p> <p>Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire assez de choix significatifs.</p> <p>Aucun élément à éviter de la colonne A n'est coché</p> <p>ET</p> <p>3 ou 4 éléments à promouvoir de la colonne B sont cochés.</p>	<p>Cote 4 – Niveau très bien</p> <p>Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire beaucoup de choix significatifs.</p> <p>Aucun élément à éviter de la colonne A n'est coché</p> <p>ET</p> <p>5 éléments ou plus à promouvoir de la colonne B sont cochés.</p>

Source : BOURGON, Louise, Carole LAVALLÉE et collaborateurs (2013). *Guide de cotation. Échelle d'observation de la qualité éducative. Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, 26 p.

Précisons que dans le calcul de la cote d'un item, chaque élément a le même poids, à quelques exceptions près. En effet, certains items ont des éléments à proscrire ou à éviter comme dans l'exemple. Dans ces cas, s'il y a un élément « à éviter » qui est coché, cela entraîne automatiquement un classement au niveau inadéquat (cote « 1 »), peu importe le nombre d'éléments à promouvoir cochés. D'autres items ont un ou des éléments obligatoires qui doivent être cochés pour atteindre un niveau bien ou très bien ou obtenir une cote supérieure à 1.

Les mesures de qualité utilisées dans ce rapport pour les items, les sous-dimensions ou les dimensions, les scores, sont dérivées du calcul des cotes des items et sont définies au chapitre 3.

1.2.1.3 Informatisation des échelles d'observation

En 2003, les échelles d'observation étaient administrées sous un format papier. Les observatrices remplissaient un cahier divisé en cinq sections comprenant l'ensemble de la grille. Avec l'avancée des technologies et la disponibilité d'ordinateurs et d'applications informatiques plus performants, il est apparu que l'informatisation des échelles apportait des avantages appréciables :

- Cela a permis d'intégrer des tests de cohérence interne entre éléments et de s'assurer que tous les items étaient remplis.
- La saisie étant automatique, tout le travail manuel de saisie des grilles a été évité minimisant le risque d'erreur.
- Le transfert des informations a été automatisé et se faisait sur une base quotidienne.
- La validation des grilles a été faite beaucoup plus rapidement, généralement le lendemain de l'observation.

Le programme informatique était implanté sur une tablette électronique facile à utiliser. Toutefois, celle-ci s'est révélée sensible au temps froid, ce qui a obligé le recours à une grille papier pour l'observation extérieure. Le bilan général s'avère cependant positif, l'informatisation ayant permis de faire un gain de temps de travail et d'améliorer la qualité des données.

1.2.1.4 Processus de révision des échelles d'observation

Pour tenir compte des modifications apportées au programme éducatif ou à la réglementation, ainsi que pour mieux tenir compte de la réalité du terrain et corriger certaines erreurs qui s'étaient glissées dans les échelles (doublons de quelques éléments, corrections linguistiques, etc.), celles-ci ont subi quelques changements pour l'enquête de 2014.

La révision des échelles d'observation relevait du ministère de la Famille. Les changements proposés ont été discutés entre le Ministère, les expertes qui avaient élaboré les échelles en 2003 et l'Institut, dont le rôle était de donner des avis sur l'impact que pouvaient avoir ces changements sur la comparabilité des résultats avec ceux de 2003. Les instruments modifiés ont été entérinés par le comité consultatif de l'enquête¹¹.

Les modifications mineures, c'est-à-dire des changements faits dans les formulations des éléments qui seraient conformes aux instructions données aux observatrices en 2003 ou d'ordre linguistique, et qui ne changent pas le sens de l'énoncé, ne sont pas discutées ici. Nous faisons l'hypothèse que leur impact sur la comparabilité des données est négligeable.

Les changements plus majeurs sont de divers ordres :

- Ajout d'élément(s) à un item incluant des éléments ayant pu être scindés
- Retrait d'élément(s) d'un item incluant des éléments ayant pu être fusionnés
- Modification de la cotation

Tous n'affectent pas de la même manière la comparabilité avec 2003. On a tenté de limiter les modifications afin de préserver la comparabilité de la qualité des services de garde éducatifs offerts dans les installations de CPE, dans les garderies et en milieu familial. Les résultats de l'analyse de l'impact des modifications des échelles sur la comparabilité sont présentés dans le prochain chapitre, à la section 2.5. Précisons que l'échelle des groupes de 18 mois à 5 ans a 28 items (sur 122) qui sont touchés par des modifications majeures, que l'échelle des groupes poupons en a 25 (sur 115) et que l'échelle en milieu familial en a 28 (sur 129). La nature et la justification de ces modifications sont détaillées aux tableaux A.1.1, A.1.2 et A.1.3 de l'annexe A.1 de ce chapitre.

11. La liste des membres de ce comité est présentée à l'annexe A.3.

1.2.2 Entrevue en complément de l'observation

Puisque l'observation ne permet pas de recueillir de l'information sur certains aspects, une entrevue était administrée par l'observatrice auprès de l'éducatrice ou de la RSG du groupe d'enfants observé. Elle abordait quatre thèmes :

1. La communication avec les parents
2. L'observation des enfants
3. La planification des activités
4. Les sorties à l'extérieur du service

Une fois le cahier d'entrevue complété, l'observatrice devait cocher les éléments dans l'échelle qui correspondaient aux informations fournies par l'éducatrice ou la RSG.

1.2.3 Questionnaires : contenu et comparaison avec 2003

Un des objectifs de l'enquête est de mesurer l'association entre la qualité des services de garde et certains facteurs susceptibles de l'influencer. Pour ce faire, quatre questionnaires ont été produits afin de collecter des renseignements sur le personnel éducateur, sur les RSG, sur les gestionnaires (garderie, CPE et BC) et sur les services de garde enquêtés. Ils reprennent en grande partie le contenu des questionnaires de l'enquête de 2003, mais contiennent quelques nouvelles questions. Les questionnaires ont d'abord été administrés lors du prétest de l'enquête et les questions ont été ajustées si nécessaire pour l'enquête. Nous présentons ici les questionnaires à l'éducatrice et au gestionnaire de l'installation ou de la garderie¹².

1.2.3.1 Questionnaire autoadministré destiné à l'éducatrice

Le *Questionnaire autoadministré destiné à l'éducatrice* (QP1) s'adresse à l'éducatrice attitrée du groupe d'enfants observé¹³ dans un CPE ou une garderie. Ce questionnaire était distribué à l'éducatrice qui le remplissait la journée même de l'observation et le remettait à l'observatrice avant qu'elle ne quitte le service de garde.

Les questions traitées portent principalement sur divers aspects du travail du personnel éducateur, comme indiqué au tableau B.1.1 de l'annexe B.1.

La plupart des thèmes et questions sont repris de l'enquête de 2003, mais des questions se sont ajoutées pour répondre à de nouvelles préoccupations du Ministère (ex. : périodes accordées pour la planification des activités pédagogiques, perception qu'ont les éducatrices de leur connaissance du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et de son utilité, intentions à l'égard de la carrière, etc.).

1.2.3.2 Questionnaire au gestionnaire du service de garde

Comme en 2003, le *Questionnaire téléphonique destiné au gestionnaire de la garderie ou de l'installation du CPE* (QP2) permet de collecter des informations sur le fonctionnement du service de garde du groupe d'enfants sélectionné, le personnel qui y travaille, les liens avec d'autres institutions ou avec les parents. Il recueille également des renseignements sur les caractéristiques de la gestionnaire¹⁴ semblables à ceux recueillis pour les éducatrices (tableau B.1.2 de l'annexe B.1).

Quelques nouvelles questions permettent de documenter notamment l'horaire de travail de l'agente-conseil en soutien pédagogique, l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers et les ressources qui y sont allouées, les attentes exprimées au personnel éducateur, etc.

1.2.4 Autres sources de données¹⁵

Pour alléger le fardeau des participants, plusieurs renseignements ont été tirés des rapports d'activités des garderies et des CPE. Dans le cas des CPE¹⁶, des données issues des rapports financiers se sont ajoutées. Ces renseignements sont utilisés pour le portrait de l'environnement de garde et les analyses des facteurs associés à la qualité.

12. Notons qu'il y avait également deux autres questionnaires, l'un destiné aux RSG (QP4) et l'autre s'adressant aux gestionnaires des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (QP3). Puisque l'enquête ne présente pas de résultats pour les milieux familiaux, ces questionnaires ne sont pas présentés ici.

13. Dans le cas de groupes fusionnés ou en rassemblement où il y a plus d'une éducatrice, celle-ci était choisie au hasard.

14. Les gestionnaires étant en forte proportion des femmes, le féminin est employé dans le texte.

15. Signalons qu'on ne dispose pas de données de recensement pour décrire la population qui réside dans les secteurs des services de garde enquêtés comme c'était le cas en 2003.

16. Les garderies non subventionnées n'ont pas à produire un rapport financier au ministère de la Famille.

Ces rapports fournissent un portrait de la situation des services de garde au 31 mars 2014 pour l'année qui précède. Concernant les rapports d'activités, ils recueillent notamment des informations sur les caractéristiques structurelles de l'installation de CPE ou de la garderie (nombre de places et d'enfants, type de services fournis, lien avec un milieu de travail, type d'approche éducative, etc.), sur les conditions de travail du personnel éducateur et de la gestionnaire de l'installation.

Dans le cas des rapports financiers, des variables dérivées à partir des données sur les charges et les produits de chaque service de garde ont été analysées.

Ces données administratives ont fait l'objet d'une entente spécifique entre l'Institut et le ministère de la Famille. Elles seront détruites à la fin du projet d'enquête. De ce fait, aucune donnée issue des rapports financiers ou d'activités ne sera disponible dans le fichier de données de l'enquête.

1.2.5 Outils promotionnels et administratifs

Pour maximiser les taux de réponse, l'Institut a développé divers outils s'intégrant dans un plan de communication visant à la fois les éducatrices, les RSG, les gestionnaires, les associations représentatives de RSG, les associations nationales de services de garde et les parents. La plupart des outils promotionnels (affiche, dépliant et vidéo) sont hébergés sur un site Web qui présente tous les aspects et les étapes de l'enquête.

Un comité de mobilisation composée des principaux acteurs du réseau des services de garde régis (associations, regroupements, associations représentatives de RSG, enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance et ministère de la Famille) a été mis sur pied dès le début du projet. Celui-ci avait comme principal mandat de promouvoir l'enquête à travers les réseaux des différents membres (au moyen de présentations, d'annonces sur leurs sites respectifs, de courriels, etc.) et de conseiller l'Institut dans ses actions promotionnelles.

Quant aux outils administratifs, s'adressant directement aux établissements et aux personnes échantillonnées, ils apportaient des précisions quant au protocole d'observation. Ils consistaient en :

- une lettre présentant les grandes lignes de l'enquête, destinée au gestionnaire, au conseil d'administration du CPE, au comité de parents de la garderie ;
- une note détaillant le protocole d'observation, accompagnant la lettre ;
- un formulaire de consentement à participer à l'enquête, à faire signer par le personnel éducateur observé.

1.3 PRÉTEST

Compte tenu de l'envergure du projet et des nouveautés ajoutées dans la deuxième édition de l'enquête, principalement l'informatisation de la collecte par observation, un prétest s'est avéré nécessaire. Plus précisément, il visait à :

- vérifier l'efficacité de la formation des observatrices dans son contenu et sa forme ;
- vérifier la mise en place du nouveau support des échelles d'observation pour la saisie des données ;
- valider la cohérence et la compréhension sur le terrain des modifications apportées au contenu des grilles d'observation et des questionnaires ;
- valider les méthodes de contact et d'obtention de consentement avec les différents types de services et intervenants, en particulier pour le milieu familial où le contact avec les RSG est fait sans intermédiaire contrairement à l'enquête de 2003 ;
- vérifier l'efficacité des moyens de distribution et de cueillette du questionnaire autoadministré et du formulaire de consentement ;
- vérifier la collaboration à l'enquête des différents services de garde, en particulier les garderies non subventionnées qui constituaient un nouvel échantillon en 2014 ;
- optimiser l'ensemble de la procédure de terrain.

Le prétest s'est déroulé dans la grande région métropolitaine de Montréal du 23 septembre au 23 octobre 2013 auprès de 56 groupes d'enfants appartenant aux diverses catégories de services de garde.

Le prétest a permis de rectifier ou d'améliorer certains aspects de l'enquête, notamment l'horaire de la formation des observatrices, l'enregistrement de la présence et de l'âge des enfants, l'ajustement de la programmation et de l'utilisation des ordinateurs portables ainsi que l'amélioration du libellé de quelques questions.

1.4 DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Les premières observations de l'enquête *Grandir en qualité* ont débuté en février 2014. Considérant les difficultés du terrain pour les garderies subventionnées et les services de garde en milieu familial, l'enquête s'est poursuivie jusqu'au 16 juin 2014. L'administration des questionnaires téléphoniques aux gestionnaires a continué jusqu'au début juillet.

1.4.1 Procédure de contact et de sélection des groupes

D'entrée de jeu, précisons que tout le réseau des services de garde régis du Québec avait été informé dès mai 2013 de la tenue de l'enquête *Grandir en qualité 2014* par une lettre du ministère de la Famille. À l'été 2013, l'Institut mettait en ligne le site Web de l'enquête.

Environ un mois avant le début des observations, une lettre d'information a été envoyée par l'Institut aux CPE, aux garderies, aux bureaux coordonnateurs et aux responsables d'un service de garde en milieu familial sélectionnés pour l'enquête. La lettre était accompagnée d'une note explicative sur le déroulement de la collecte, d'une affiche et de dépliants promotionnels.

Quelques jours après, un intervieweur appelait au service de garde pour vérifier son admissibilité, obtenir son consentement, prendre rendez-vous pour l'observation et procéder à la sélection aléatoire du groupe à observer. Il est à noter que les groupes fusionnés étaient considérés comme un seul.

À la suite de la prise de rendez-vous, une lettre et une note destinées aux éducatrices ainsi qu'une lettre d'information destinée aux parents des enfants du groupe observé étaient transmises aux milieux de garde qui avaient accepté de participer à l'enquête. Ce sont les services de garde qui devaient distribuer la lettre aux parents; dans leur cas, aucun consentement n'était nécessaire puisqu'aucune donnée sur les enfants n'était recueillie.

Lors de l'appel de confirmation des rendez-vous, l'intervieweur s'assurait que la documentation avait été reçue par le service de garde et par l'éducatrice ou la RSG et que les critères d'observation étaient respectés avant de communiquer le nom de l'observatrice.

1.4.2 Journée d'observation

Les échelles telles qu'elles ont été conçues tiennent compte de toutes les expériences vécues par les enfants au cours d'une journée dans un service de garde. La journée d'observation débutait donc dès l'accueil des enfants et se terminait lorsque trois enfants du groupe partaient en fin d'après-midi. L'observatrice devait rester avec le groupe toute la journée même s'il sortait à l'extérieur, en ayant toujours en main l'échelle d'observation.

L'observation avait lieu jusqu'à la sieste des enfants, incluant leur dîner. Comme la sieste n'était pas observée, l'observatrice pouvait utiliser cette période pour réaliser l'entrevue avec l'éducatrice, et lui remettre le questionnaire QP1. Dans le cas d'un groupe fusionné, on tirait au sort l'éducatrice qui devait remplir ce questionnaire. Après l'observation de l'après-midi et de la fin de journée, l'observatrice récupérait le QP1 rempli. Précisons que dans le cas de groupes fusionnés, l'observatrice devait tenir compte des comportements des deux éducatrices.

Après sa journée d'observation, l'observatrice devait compléter l'échelle avec les éléments qu'elle avait recueillis à l'entrevue et réviser toutes les sections avant de la transmettre électroniquement à l'Institut sur un site sécurisé.

1.4.3 Administration des questionnaires aux gestionnaires et aux RSG

Les gestionnaires des installations de CPE et des garderies étaient contactés par téléphone quelques jours après l'observation pour répondre à un questionnaire. Dans le cas des RSG, un représentant de l'Institut les contactait directement par téléphone peu de temps après la visite pour remplir leur questionnaire.

1.5 FORMATION

L'utilisation des échelles d'observation exige une très bonne connaissance de celles-ci par tout utilisateur. Il est également nécessaire de bien maîtriser le programme éducatif des services de garde *Accueillir la petite enfance* mis de l'avant par le ministère de la Famille de même que le cadre théorique sur lequel s'appuie ce programme. L'équipe de *Grandir en qualité 2014* a bénéficié de l'expérience d'une des deux auteures des échelles à titre de formatrice. Non seulement cette personne a une connaissance très approfondie de l'instrument, mais cela assurait une cohérence avec la formation qui avait été donnée en 2003, puisqu'elle avait également assumé cette fonction à l'époque. Cela dit, comme en 2003, il fallait deux formatrices étant donné le nombre élevé d'observatrices. Les prochaines sections font état du processus de formation de la seconde formatrice et des observatrices mis en place pour s'assurer de la qualité de la collecte des données.

1.5.1 Formation et fidélité interjuges des formatrices

La seconde formatrice a été recrutée sur la base de sa longue expérience en tant qu'enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance. Connaissant bien le programme éducatif et ses principes, elle a pu s'approprier le contenu des échelles et les concepts qui s'y rattachent sans difficulté. Ce processus a toutefois nécessité plusieurs sessions de travail avec la formatrice senior afin d'obtenir un niveau de cohérence assez élevé avec cette dernière.

Des tests d'interfidélité, appelés « accords interjuges », ont été menés entre les formatrices avec l'échelle des 18 mois à 5 ans et celle des moins de 18 mois. L'accord interjuge mesure la cohérence entre deux personnes qui effectuent une observation commune d'une même situation et vise l'obtention d'un degré élevé d'uniformité dans l'interprétation des divers éléments de l'échelle. La mesure principalement utilisée à ces tests de cohérence, la même qu'en 2003, est le Kappa pondéré¹⁷. Pour satisfaire au critère de cette mesure, c'est-à-dire avoir un accord élevé, les formatrices devaient obtenir au minimum un

Kappa pondéré de 0,70. Celui-ci a largement été atteint, les formatrices ayant obtenu des Kappas de 0,85 et 0,81 respectivement pour l'échelle des 18 mois à 5 ans et pour celle des moins de 18 mois¹⁸.

1.5.2 Formation et fidélité interjuges des observatrices

1.5.2.1 Recrutement des observatrices, formation et accords interjuges

Compte tenu des taux de réponse attendus et des différentes régions visées par l'enquête, le nombre d'observatrices à embaucher a été fixé à 30. Les candidates devaient être titulaires d'un diplôme d'études collégiales en éducation à l'enfance ou dans toute autre discipline jugée pertinente et posséder deux années d'expérience pertinente dans l'exercice d'attributions similaires à l'emploi ou posséder un baccalauréat dans un domaine relié (par exemple en éducation préscolaire ou scolaire, en psychologie, en psychoéducation, en enfance inadaptée, en orthopédagogie ou en adaptation scolaire). Aux entrevues de sélection, les candidates montrant une bonne connaissance du développement de l'enfant et du programme éducatif, ainsi qu'une bonne aptitude à l'observation, ont été retenues.

Le programme de formation des observatrices a été conçu de telle sorte qu'elles puissent d'abord se familiariser avec les échelles d'observation de la qualité éducative, mais aussi développer leurs habiletés en observation en milieu de garde. D'une durée de 12 jours, la formation comprenait des exposés magistraux suivis par des exercices d'observation réalisés avec des vidéos, des tests d'accords interjuges dans un laboratoire pour enfants de 18 mois à 5 ans et une visite dans un service de garde en milieu familial. Après cette période de formation, des accords interjuges ont aussi été réalisés sur les autres échelles d'observation (en pouponnière et en milieu familial), mais seulement une fois celui de l'échelle des 18 mois et plus réussi par toutes les observatrices. Une procédure différente a été utilisée du fait de la rareté ou de l'inexistence de laboratoire pour les milieux poupons ou les milieux familiaux. Concrètement, cinq observatrices

17. Les valeurs des Kappas pondérés peuvent varier de -1 à 1. La même grille d'évaluation utilisée pour l'enquête de 2003 est appliquée pour l'interprétation des coefficients, à savoir : < 0 = accord nul ; 0,01 à 0,19 = accord faible ; 0,20 à 0,39 = accord suffisant ; 0,40 à 0,59 = accord modéré ; 0,60 à 0,79 = accord élevé ; 0,80 à 1,00 = accord presque parfait. Voir à ce sujet J. LANDIS et G. G. KOCH (1977). "The measurement of observer agreement for categorical data", *Biometrics*, vol. 33, p. 159-174.

18. Soulignons qu'on n'a pas procédé à des tests d'accords pour l'échelle en milieu familial puisque celle-ci comprend des items qui sont couverts par l'une ou l'autre des deux autres échelles.

ont été sélectionnées au hasard selon l'hypothèse qu'elles représentaient l'ensemble des observatrices¹⁹. L'accord était ensuite réalisé dans un vrai milieu de garde, soit en pouponnière ou dans un milieu familial. Les observatrices sélectionnées ont toutes atteint le seuil visé pour le Kappa pondéré à ces deux échelles d'observation (tableau 1.3).

Précisons que, pour les tests d'accords interjuges des observatrices, le seuil souhaité pour le Kappa pondéré est de 0,60. Cette cible devait être atteinte par la majorité des observatrices, mais il était aussi nécessaire que chaque observatrice obtienne un Kappa pondéré d'au moins 0,50. Les résultats globaux des accords obtenus aux trois échelles sont présentés au tableau 1.3.

1.5.2.2 Suivi et soutien aux observatrices en cours de terrain et formation complémentaire

Une fois les données des échelles d'observation transmises à l'Institut, elles étaient révisées par des personnes dûment formées. Celles-ci vérifiaient différents éléments (items sans réponse, ambiguïtés, incohérences, notes des observatrices, etc.) et validaient ensuite, si nécessaire, les informations avec l'observatrice concernée. Toute information jugée utile à l'ensemble des observatrices était ensuite transmise à toutes les autres. De plus, des visites de soutien à toutes les observatrices ont été effectuées par les deux formatrices dans les milieux de garde observés. La formatrice se rendait dans le groupe qui lui était assigné et observait jusqu'à la sieste sans aucune interaction avec l'observatrice. Une séance d'échange entre les deux permettait ensuite de comparer les résultats et d'apporter les précisions nécessaires. Ces deux activités de suivi ont permis d'améliorer la compréhension de la grille et le protocole d'observation.

Outre ces procédures de suivi et de soutien aux observatrices, une formation complémentaire d'une journée a eu lieu à mi-terrain avec les 28 observatrices en poste²⁰,

Tableau 1.3
Résultats des accords interjuges obtenus par les observatrices lors de la formation de l'enquête *Grandir en qualité 2014*

Accord interjuge	Nombre d'observatrices évaluées	Kappa pondéré (moyenne) seuil : $\geq 0,60$
Échelle des 18 mois à 5 ans	30	0,65
Échelle en pouponnière	5	0,63
Échelle en milieu familial	5	0,68

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

suivie par une journée d'accords interjuges sur l'échelle des 18 mois à 5 ans. Il était nécessaire de répéter un exercice d'accord interjuge afin de vérifier l'intrafidélité de chaque observatrice, c'est-à-dire la stabilité de l'observation dans le temps, et l'uniformité de leurs observations par rapport aux formatrices. Les résultats montrent que toutes les observatrices ont satisfait aux critères établis pour le Kappa pondéré, la majorité des observatrices ayant obtenu un Kappa de 0,60 ou plus (moyenne = 0,69). Un accord interjuge a également été réalisé entre les formatrices sur la même échelle pour lequel les résultats ont atteint les seuils visés (Kappa pondéré = 0,73).

1.5.3 Formation des intervieweurs

Les intervieweurs chargés d'administrer les trois questionnaires téléphoniques (QP2, QP3, et QP4) ont reçu une formation d'une journée qui comportait une partie théorique et une autre pratique. La partie théorique a porté sur le contexte de l'étude, la procédure de sélection des groupes d'enfants et le contenu de chaque questionnaire. La partie pratique se déroulait à l'ordinateur et visait à se familiariser avec les outils de collecte.

19. Cette procédure est la même que celle utilisée en 2003. On fait l'hypothèse que les concepts et la structure des échelles en pouponnière et en milieu familial sont suffisamment similaires à ceux de l'échelle des 18 mois à 5 ans pour que s'effectue un transfert de connaissance de l'une à l'autre pour toutes les observatrices qui ont reçu la formation sur l'échelle des 18 mois à 5 ans. Précisons qu'avant de procéder aux accords finaux sur ces deux échelles, toutes les observatrices devaient avoir réussi un accord interjuge partiel, réalisé à partir d'une vidéo.

20. Notons que deux observatrices avaient quitté l'enquête avant cette formation.

ANNEXE A.1

MODIFICATIONS MAJEURES APPORTÉES AUX ÉCHELLES D'OBSERVATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE DE *GRANDIR EN QUALITÉ 2014*

Tableau A.1.1

Modifications majeures apportées à l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière, enquête *Grandir en qualité 2014*

Item	Type de modifications
1.1.5	Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des poupons Modification de l'élément n° 3 (tapis « amovible ») pour tenir compte des règlements de sécurité et des normes architecturales dans les CPE et les garderies.
1.1.9	L'environnement répond aux besoins particuliers de certains poupons L'élément n° 1 était plus restrictif en 2003; le changement apporté permet d'englober divers types d'aménagement pour l'accès au service de garde.
1.2.1	Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des poupons Ajout de l'élément A.6: élément ajouté pour tenir compte d'éléments observés, mais non consignés au cours de l'enquête de 2003.
1.2.2A	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement: matériel favorisant spécifiquement la dimension sensorimotrice Modifications qui permettent de mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée. On compte 22 éléments en 2014 au lieu de 27 en 2003. Fusion de trois éléments (n°s 14, 15 et 16 deviennent n° 13). Fusion de deux éléments (n°s 18 et 20 deviennent n° 15). Éléments n°s 13 et 19 deviennent n° 17. Modification élément n° 21: tapis de « gym » (ancien. n° 26): pour tenir compte des règlements de sécurité et des normes architecturales dans les CPE et les garderies. Retrait de l'élément n° 23. Modification de l'élément n° 16 (« pelles, seaux, moules » mis au pluriel) (ancien. n° 21) pour s'harmoniser avec les items 5.4.2S et 5.4.2N.
1.2.2D	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement Modification de cet item construit à partir des scores des items 1.2.2A à 1.2.2C à la suite des changements à l'item 1.2.2A.
2.4.2	Au cours de l'ensemble des activités, le poupon peut faire des choix significatifs Remplacement de l'élément A.3 par un autre qui améliore le contenu de cet item. Cela évite qu'un service de garde obtienne une bonne cote à cet item s'il y a pauvreté du matériel accessible aux poupons.
2.4.6	Les périodes en groupes jumelés ou fusionnés permettent aux enfants de vivre des moments agréables Ajout de « ou fusionnés » au titre ainsi que dans « le 99 », car l'observation concerne aussi les situations en groupes fusionnés.
3.1.3	L'éducatrice crée un climat propice au développement du jeu des poupons Modification de l'élément n° 8 (n° 7 en 2003) qui était redondant avec l'élément n° 10 de l'item 3.1.2.
3.2.8	L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes Modification de l'élément B.5 pour qu'il reflète davantage la réalité. Fusion d'éléments (A1 et A2 de 2003 deviennent A1 en 2014) qui n'a pas d'incidence sur la cotation.
3.3.5	L'éducatrice décode efficacement les messages des poupons Retrait de l'élément n° 4 qui s'avérait redondant avec les précédents puisque les attitudes des poupons peuvent être assimilées à leurs expressions, leurs gestes, etc. Cotation modifiée à la suite de ce changement.
3.3.6	L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux poupons Modification de l'élément A.2 pour couvrir un plus large éventail de langage inapproprié, tel qu'observé en 2003.
3.3.7	L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les poupons Ajout de l'élément à éviter A.3 qui est essentiel quant à la qualité mesurée par cet item.

Tableau A.1.1 (suite)

Modifications majeures apportées à l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière, enquête *Grandir en qualité 2014*

Item	Type de modifications
3.3.10	L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les poupons Ajout de l'élément à éviter A.3 qui est essentiel quant à la qualité mesurée par cet item. Ajout de l'élément B.13 pour s'harmoniser avec l'échelle pour les enfants de 18 mois à 5 ans. Cotation modifiée pour que le score reflète mieux la qualité mesurée par cet item.
5.1.4	À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat Modification de l'élément n° 1 : la formulation est plus juste, car les activités « apaisantes » peuvent aussi être appropriées pour certains poupons à l'accueil.
5.2.1	La collation est saine Ajout de l'élément à proscrire A.1 pour tenir compte des cas où la collation n'est pas fournie par le service de garde. Ajout de l'élément à promouvoir B.5 pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (saines habitudes de vie).
5.2.4	Les règles de santé et de sécurité entourant le dîner sont respectées Ajout de l'élément à proscrire A.6 : harmonisation avec l'item 5.2.1 A4.
5.2.6	Le repas fourni aux poupons est sain Ajout d'un « sans objet » pour tenir compte des cas où tous les poupons sont nourris uniquement au biberon.
5.2.8	L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié Modification de l'élément B.1 pour s'harmoniser avec l'échelle pour les enfants de 18 mois à 5 ans (5.2.7 B1) et tenir compte des cas où la situation ne se présente pas. Ajout d'un élément (B.4), un élément essentiel à la mesure de la qualité de cet item et pour s'harmoniser avec l'échelle de 2014 pour les enfants de 18 mois à 5 ans (5.2.7 B4).
5.2.9	Les tâches de nettoyage liées au dîner occasionnent peu d'attente pour les poupons devient La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les poupons Changement dans le titre : pour qu'il reflète mieux le contenu de l'item. Modification des éléments n° 6 et n° 7 pour s'harmoniser avec l'échelle pour les enfants de 18 mois à 5 ans (5.2.9 n°s 7 et n° 8).
5.3.5	Lors des soins personnels, l'éducatrice tient compte des besoins de chaque poupon devient Les soins personnels répondent aux besoins de chaque poupon Tout le contenu de cet item est revu pour permettre de mieux vérifier la réponse aux besoins des poupons au regard des soins personnels. Ajout d'éléments à éviter (colonne A), A1 à A3. Ajout de l'élément B.11 et modification des 10 autres éléments à promouvoir (colonne B). Cotation modifiée.
5.4.4	Les activités à l'extérieur sont valorisées Ajout de l'élément n° 10 pour vérifier si les poupons peuvent être actifs pendant qu'ils sont à l'extérieur.
5.5.2	Au cours des périodes de rangement, les trottineurs ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer Changement dans le titre : « trottineurs » remplace « poupons ». Ajout d'un sans objet si aucun trottineur présent pour s'harmoniser avec le 5.5.1. Modification de l'élément n° 1 : « trottineurs » plutôt que « poupons » : pour tenir compte du fait qu'un poupon ne peut véritablement effectuer du rangement. Modification des éléments n°s 4, 6, 7, 8 et 9 ; « enfants » remplace « poupons » : même explication que précédent.
5.5.4	L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur Modification de l'élément B.2 pour tenir compte des cas où la situation ne se présenterait pas.
5.6.2	À la fin de la journée, les poupons peuvent faire des choix Ajout de trois éléments (B5, B9 et B10) pour mieux vérifier la possibilité pour les poupons de faire des choix. Cotation modifiée en conséquence.
5.6.5	À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents Correction de l'élément B.3 qui se rapportait par erreur à l'accueil. Remplacement de l'élément B.8 qui se rapportait par erreur à l'accueil Fusion de deux éléments (B.1 et B.7 deviennent B1). Modification de l'élément B.4, plus conforme à la réalité des services de garde. Ajout de l'élément B.5, essentiel à la mesure de la qualité de cet item.

Tableau A.1.2

Modifications majeures apportées à l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, enquête *Grandir en qualité 2014*

Item	Type de modifications
1.1.2	Les lieux sont accueillants Ajout de l'élément n° 6 : changement qui permet de distinguer la température du plancher de la température ambiante, ces températures n'étant pas toujours les mêmes.
1.1.6	Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants Modification de l'élément n° 3 (tapis « amovible ») pour tenir compte des règlements de sécurité et des normes architecturales dans les CPE et les garderies.
1.2.2A	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement : matériel favorisant spécifiquement la dimension psychomotrice Ajouts des éléments A.16 et A.18 qui permettent de mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée. Modification de l'élément A.20 (2003), tapis de « gym » (devient A.22 en 2014), pour tenir compte des règlements de sécurité et des normes architecturales dans les CPE et les garderies.
1.2.2B	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement : matériel favorisant spécifiquement la dimension intellectuelle Ajout de l'élément B.4 pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (numératie).
1.2.2C	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement : matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective Modification de l'élément C.6 où le terme « parachute » est déplacé en A.16 ; ce changement permet de mieux tenir compte de la réalité du terrain.
1.2.2F	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement de l'enfant Modification de cet item construit à partir des scores des items 1.2.2A à 1.2.2E à la suite des changements dans les items 1.2.2A, 1.2.2B, 1.2.2C.
2.4.2	Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire des choix significatifs Deux éléments ont été fusionnés (B.4 et B.5 deviennent B.4) pour s'harmoniser avec les items similaires à l'accueil et à la fin de la journée et pour contrer les difficultés d'observation concernant la distinction entre buts, règles et scénarios. Cotation modifiée.
2.4.7	Les périodes en groupes jumelés ou fusionnés permettent aux enfants de vivre des moments agréables Ajout de « ou fusionnés » au titre ainsi que dans le « 99 », car l'observation concerne aussi les situations en groupes fusionnés. Permet de considérer aussi, pour cet item, les situations où les enfants passent la majeure partie de la journée dans deux groupes d'appartenance réunis, en présence de deux éducatrices.
3.1.2	L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux Ajout de l'élément n° 13 pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (notions de numératie).
3.1.6	Au cours des activités, l'éducatrice soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations Ajout d'un élément (n° 5) pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (notions de numératie).
3.2.2	L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants Modification de l'élément B.6 où on remplace « déterminer les tâches » par « évaluer les responsabilités », car c'était redondant avec l'élément B2. La cotation a été modifiée pour le que le score reflète mieux la qualité de cet item.
3.3.5	L'éducatrice soutient l'émergence d'habiletés au regard du langage écrit Ajout de l'élément n° 12 pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (numératie).
3.3.6	L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants Modification de l'élément A.2 où on ajoute « ou emploie un langage vulgaire » pour que cet élément soit plus représentatif du type de langage à éviter.
3.3.8	L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les enfants Ajout de l'élément à éviter A.3, qui est essentiel quant à la qualité mesurée par cet item.

Tableau A.1.2 (suite)

Modifications majeures apportées à l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus, enquête *Grandir en qualité 2014*

Item	Type de modifications
3.3.9	L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments Retrait de l'élément B.2 (2003) étant inclus dans les éléments B.2 et B.3 (2014). Réorganisation de l'item pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée, notamment au regard de l'expression des limites de la personne responsable.
3.3.10	L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants Ajout de l'élément à éviter A.3 qui est essentiel quant à la qualité mesurée par cet item. Cotation modifiée pour que le score reflète mieux la qualité mesurée par cet item.
4.4	L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue) Remplacement de l'élément n° 7 qui répétait l'élément n° 5 en 2003 par un nouvel élément (n° 8).
5.1.2	À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde Ajout de l'élément B.4 qui répond aux principes préconisés dans le programme éducatif.
5.1.4	À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat Modification de l'élément n° 1 : la formulation est plus juste, car les activités « apaisantes » peuvent aussi être appropriées pour favoriser un bon climat à l'accueil.
5.2.1	La collation est saine Ajout de l'élément à proscrire A.1 pour tenir compte des cas où la collation n'est pas fournie par le service de garde. Ajout de l'élément à promouvoir B.6 pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (saines habitudes de vie).
5.2.3	Les règles de santé et de sécurité entourant le dîner sont respectées Ajout de l'élément à proscrire A.5 pour s'harmoniser avec l'item 5.2.1 A.4.
5.2.7	L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié Ajout de l'élément B.4 qui est essentiel quant à la qualité mesurée par cet item. Cotation modifiée à la suite de l'ajout de cet élément.
5.3.8	Les soins personnels répondent aux besoins de chaque enfant Nouvel item : 3 éléments à éviter et 11 éléments à promouvoir pour s'harmoniser avec l'échelle des poupons et permettre de mieux évaluer les soins personnels donnés aux enfants.
5.4.2NA	L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants : matériel psychomoteur Modification de l'élément n° 9 (« équipement psychomoteur [structure pour grimper, glissoire, balançoire, etc.] » par « structure psychomotrice pour grimper ») pour tenir compte de la réglementation appliquée dans certains parcs municipaux qui interdit l'utilisation de certains équipements de jeux durant l'hiver, parcs municipaux pouvant être utilisés comme cour extérieure par certains services de garde.
5.4.2SA	L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants : matériel psychomoteur Modification de l'élément n° 10 (« équipement psychomoteur [structure pour grimper, glissoire, balançoire, etc.] » par « structure psychomotrice pour grimper ») pour tenir compte des règlements de sécurité et des normes architecturales dans les CPE et les garderies.
5.6.2	À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix Cotation modifiée pour que le score reflète mieux la qualité de cet item.
5.6.3	À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat Modification de l'élément n° 1 (remplacement de « appropriées » par « stimulantes ou apaisantes ») pour s'harmoniser avec l'élément n° 3. Ajout de l'élément n° 4 : ajout d'un élément qui permet de mieux refléter les moyens employés de s'assurer d'avoir une vue d'ensemble, propice à un bon climat (c'est-à-dire que l'éducatrice peut demander aux enfants de se déplacer sans avoir à bouger le mobilier). Cotation modifiée suite à l'ajout d'un élément.
5.6.4	À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants Modification de l'élément B.2 (ajout de « ou chaleureuse »). Ajout de l'élément B.3 pour compléter cet élément.

Tableau A.1.3

Modifications majeures apportées à l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial*, enquête *Grandir en qualité 2014*

Item	Type de modifications
1.2.2A	<p>Le matériel favorise toutes les dimensions du développement: matériel favorisant spécifiquement la dimension psychomotrice</p> <p>Ajout de trois éléments (A.16, A.18, A.21) qui permettent de mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p> <p>Transfert de l'élément A.12 à C.5 (un élément retiré pour cette colonne) pour harmoniser avec les échelles pour les services de garde pour les enfants de 18 mois à 5 ans et en pouponnière et permettre de mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p>
1.2.2B	<p>Le matériel favorise toutes les dimensions du développement: matériel favorisant spécifiquement la dimension intellectuelle</p> <p>Ajout de l'élément B.4 (collections d'objets) pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (numératie).</p>
1.2.2C	<p>Le matériel favorise toutes les dimensions du développement: matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective</p> <p>Ajout de l'élément C.5. pour harmoniser avec les échelles pour les services de garde pour les enfants de 18 mois ou plus et en pouponnière et permettre de mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p> <p>Déplacement de C.1 et C.2 dans la section D (« matériel favorisant la dimension langagière »), pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p> <p>Retrait de C.7, un doublon déjà présent dans l'item 1.2.4-1.</p> <p>Retrait de C.18, un doublon avec C.9.</p> <p>Élément C.8 scindé en deux: devient C.6 et A.16, pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p>
1.2.2D	<p>Le matériel favorise toutes les dimensions du développement: matériel favorisant spécifiquement la dimension langagière</p> <p>Ajout de quatre éléments (D.1, D.2, D.7, D.13) pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p> <p>Retrait d'un élément (D.9), un doublon déjà présent dans l'item 1.2.4-14.</p>
1.2.2E	<p>Le matériel favorise toutes les dimensions du développement: matériel favorisant spécifiquement la créativité</p> <p>Ajout de deux éléments (E.2, E.8) pour harmoniser avec l'échelle pour les services de garde pour les enfants de 18 mois ou plus et permettre de mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p> <p>Retrait d'un élément (E.9- morceaux de bois) qui peut être coché dans le nouveau E.2 (« bâtonnets [bois, plastique, etc.] »).</p> <p>Un élément scindé en deux (E.11 devient E.1 et E.13) pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p>
1.2.2F	<p>Le matériel favorise toutes les dimensions du développement</p> <p>Modifications à la suite des changements apportés aux items des colonnes A à E.</p>
1.2.4	<p>Le matériel et l'équipement sont adaptés aux besoins particuliers des poupons</p> <p>Cet item fusionne les items 1.2.4A et 1.2.4B. Les éléments ne sont plus catégorisés selon qu'ils s'appliquent aux nourrissons ou aux rampeurs ou trottineurs. On compte 21 éléments retirés sur 43 à l'origine. Il en reste 22 pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.</p>
2.3.1	<p>La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps</p> <p>Retrait de l'élément n° 5 qui concerne le soutien du personnel éducateur par l'organisation du service de garde, un soutien qui n'est pas disponible en milieu familial.</p> <p>Modification de l'élément n° 2 pour retirer « et pour les autres membres du personnel » qui ne correspond pas au contexte du milieu familial.</p>

Tableau A.1.3 (suite)

Modifications majeures apportées à l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial, enquête *Grandir en qualité 2014*

Item	Type de modifications
2.4.2A	Au cours des activités proposées, l'enfant de 18 mois ou plus peut faire des choix significatifs Les anciens éléments A.2 et A.3 sont fusionnés (devient A.2) et ajout d'un nouvel élément A.3 pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée. Les éléments B.4 et B.5 sont fusionnés (devient B.4) pour contrer les difficultés d'observation concernant la distinction entre buts, règles et scénarios. Cotation modifiée suite aux changements dans les éléments.
3.2.2	La personne responsable attribue des responsabilités aux enfants Cotation modifiée pour le que le score reflète mieux la qualité de cet item.
3.3.5	La personne responsable soutient l'émergence d'habiletés au regard du langage écrit Ajout de l'élément n° 12 pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (numératie).
3.3.6	La personne responsable décode efficacement les messages des poupons Retrait de l'élément n° 4, puisque les attitudes observées du poupon peuvent correspondre à ses gestes et à ses expressions faciales qui font l'objet d'autres éléments de cet item. Cotation modifiée à la suite de ce retrait.
3.3.7	La personne responsable utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants Modification d'un élément (A.2) où on ajoute « ou emploie un langage vulgaire » pour que cet élément soit plus représentatif du type de langage à éviter.
3.3.9	La personne responsable favorise les interactions harmonieuses entre les enfants Ajout d'un élément à éviter A.3 qui permet de consigner ce type d'interaction qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la grille.
3.3.10	La personne responsable exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments Réorganisation de l'item pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée, notamment quant à l'expression des limites de la personne responsable.
3.3.11	La personne responsable démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants Ajout de l'élément à éviter A.3, pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.
4.4	La personne responsable soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue) Remplacement de l'élément n° 6 qui répétait l'élément n° 5 par un nouveau (n° 7 en 2014), pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée
5.1.4	À l'accueil, la personne responsable intervient pour maintenir un bon climat Modification de l'élément n° 1 pour une formulation plus juste; les activités apaisantes ou stimulantes peuvent être appropriées pour favoriser un bon climat à l'accueil. Cette modification permet de tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée
5.2.1	La collation est saine Ajout d'un élément à éviter (A.1) pour tenir compte des cas où la collation n'est pas fournie par le service de garde. Ajout d'un élément à promouvoir (B.6) pour tenir compte de la mise à jour du programme éducatif (saines habitudes de vie).
5.2.4	Les règles de santé et de sécurité entourant le dîner sont respectées Ajout d'un élément à proscrire (A.5) pour s'harmoniser avec l'item 5.2.1 A.4.
5.2.8	La personne responsable fait du dîner un moment privilégié Modification de l'élément B.1. pour éviter de pénaliser les services de garde dont l'organisation fait en sorte qu'il n'y ait pas d'attente. Ajout des éléments B.4 et B.7 pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée Cotation modifiée à la suite des changements apportés dans les éléments.
5.3.1	Le changement de couche est sain L'élément n° 10 est scindé en 2 (n°s 10 et 11) pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée.

Tableau A.1.3 (suite)

Modifications majeures apportées à l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial, enquête Grandir en qualité 2014

Item	Type de modifications
5.3.8	<p>Les soins personnels répondent aux besoins de chaque enfant En 2003, seuls les soins personnels des poupons étaient observés; dans l'édition de 2014, ceux de tous les enfants le sont. Ajout de trois éléments à éviter (colonne A) et d'un élément à promouvoir (colonne B). Nouvelle formulation des 10 éléments à promouvoir pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée. Cotation modifiée à la suite des changements apportés dans les éléments.</p>
5.4.2NA	<p>L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants : matériel psychomoteur Modification de l'élément n° 9 (« équipement psychomoteur [structure pour grimper, glissoire, balançoire, etc.] ») par « structure psychomotrice pour grimper ») pour tenir compte de la réglementation appliquée dans certains parcs municipaux qui interdit l'utilisation de certains équipements de jeux durant l'hiver, parcs municipaux pouvant être utilisés comme cour extérieure par certains services de garde.</p>
5.4.2SA	<p>L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants : matériel psychomoteur L'élément A.10 (« équipement psychomoteur [structure pour grimper, glissoire, balançoire, etc.] ») a été scindé (devient « structure psychomotrice pour grimper ») pour refléter de façon plus détaillée l'accès à ce type d'équipement.</p>
5.4.5	<p>Au cours des jeux extérieurs, la personne responsable est active auprès des enfants Modification de l'élément à éviter A.2 pour tenir compte du fait que la cour du service de garde soit clôturée ou non lors de l'observation du comportement à éviter.</p>
5.5.4	<p>La personne responsable organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur Modification de l'élément B.2 pour éviter de pénaliser les services de garde dont l'organisation fait en sorte qu'aucun enfant ne montre de signe d'impatience.</p>
5.6.3	<p>À la fin de la journée, la personne responsable intervient pour maintenir un bon climat Modification de l'élément n° 1 : « activités appropriées » devient « activités stimulantes ou apaisantes pour les enfants ». Modification de l'élément n° 4 (retrait de « ou déplace des enfants »). Ajout de l'élément n° 7 pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée. Ajout à l'élément n° 10 (n° 11 en 2014) de « ou accepte qu'un enfant exerce une responsabilité » pour mieux tenir compte des éléments témoignant de la qualité, au regard de la dimension du développement observée. Cotation modifiée à la suite des changements apportés dans les éléments.</p>

ANNEXE B.1

CONTENU DES QUESTIONNAIRES QP1 ET QP2 DE *GRANDIR EN QUALITÉ 2014*

Tableau B.1.1

Thématiques abordées dans le questionnaire autoadministré destiné à l'éducatrice de la garderie ou de l'installation du CPE (QP1) dans l'enquête *Grandir en qualité 2014* et comparaison avec l'enquête de 2003.

Sections	Thèmes abordés en 2014	Enquête de 2003
Conditions et expérience de travail	• Statut d'emploi	X
	• Horaire normal de travail (temps partiel/plein)	X
	• Syndicalisation	X
	• Participation, fréquence et compensation pour les rencontres d'équipe du personnel éducateur	X
	• Rencontres d'équipe planifiées et moment où elles ont lieu	–
	• Période allouée pour planification des activités pédagogiques et forme de dégagement	–
	• Discussion sur des sujets pédagogiques avec collègues	–
	• Soutien pédagogique	X
	• Salaire	X
	• Expérience à titre d'éducatrice	X
Satisfaction au travail	• Responsable depuis combien de temps du groupe actuel	–
	• Sentiments face à la situation professionnelle (échelle de 9 énoncés)	X
	• Degré de satisfaction quant à certains aspects du travail	X
Niveau de scolarité, formation et perfectionnement	• Intention quant à la carrière et motivation pour la recherche d'un nouvel emploi	–
	• Plus haut diplôme obtenu tous domaines	X
	• Formations reconnues par le ministère de la Famille pour l'emploi d'éducatrice	X
	• Connaissance et utilité du programme éducatif	X
	• Activités de perfectionnement, nombre d'heures de participation et rémunération pour assister à ces activités ¹	–
	• Raisons de non-participation aux activités de perfectionnement	–
Renseignements personnels	• Utilité et accompagnement à la suite du perfectionnement	–
	• Sexe et groupe d'âge	X

X : présent en 2003

– : absent en 2003

1. Les modifications apportées à ces questions font en sorte qu'elles ne sont pas toutes comparables avec celles de l'enquête de 2003.

Les questions portant sur les sujets suivants sont comparables avec celles de l'enquête de 2003 :

- Le statut d'emploi et l'horaire de travail (questions 1 et 2)
- La fréquence des rencontres d'équipe (comparable après un regroupement de réponses) (question 5)
- Le degré de soutien pédagogique reçu (question 10)
- La syndicalisation (question 14)
- Le nombre d'années d'expérience à titre d'éducatrice (service actuel, dans un service de garde pour enfants de moins de 5 ans reconnu par le ministère de la Famille ou dans d'autres milieux de garde) (questions 16a, 16b et 16c)
- La satisfaction au travail (questions 17a à 17i, 18b à 18e)
- Le plus haut diplôme obtenu, peu importe le domaine d'études, les formations reconnues par le ministère de la Famille et si l'éducatrice est en voie de compléter une formation reconnue par le Ministère (questions 21, 22 et 23)
- La participation ou non à des activités de perfectionnement dans la dernière année et le nombre d'heures qui y a été consacré (questions 24 et 26)
- Le sexe et l'âge de l'éducatrice (questions 31 et 32)

Tableau B.1.2

Thématiques abordées dans le questionnaire téléphonique destiné au gestionnaire de la garderie ou de l'installation du CPE (QP2) dans l'enquête *Grandir en qualité 2014* et comparaison avec l'enquête de 2003.

Sections	Thèmes abordés en 2014	Enquête de 2003
Caractéristiques de l'installation ou de la garderie	• Présence d'une agente-conseil en soutien pédagogique et technique	X
	• Horaire de travail de l'agente-conseil	–
	• Nouveaux membres du personnel éducateur régulier	X
	• Membres du personnel éducateur ayant quitté le service de garde	–
	• Accueil d'une stagiaire en Techniques d'éducation à l'enfance	X
	• Contacts professionnels avec des organismes ou établissements	X
	• Accueil d'enfants ayant des besoins particuliers et soutien interne et externe facilitant l'intégration de ces enfants	–
	• Frais de garde (garderie non subventionnée seulement)	–
Relations avec les parents	• Gouvernance de la garderie (titulaire du permis, actionnaire ou gestionnaire)	–
	• Accès des parents à des informations sur le service de garde et moyens de communication utilisés	X
Conditions, expérience de travail et perfectionnement	• Activités et comités à l'intention des parents	X
	• Horaire normal de travail (temps partiel/plein)	X
	• Salaire	X
	• Expérience à titre de gestionnaire	X
	• A occupé un poste d'éducatrice ou de RSG	X
	• Attentes exprimées envers le personnel éducateur et moyens utilisés	–
Satisfaction au travail	• Activités de perfectionnement, nombre d'heures de participation ¹	X
	• Sentiments face à la situation professionnelle (échelle de 9 énoncés)	X
Niveau de scolarité et formation	• Degré de satisfaction quant à certains aspects du travail	X
	• Plus haut diplôme obtenu tous domaines	X
	• Diplôme spécialisé en éducation à l'enfance, éducation, en développement de l'enfant	X
Renseignements personnels	• Diplôme en administration ou gestion et plus haut diplôme obtenu	X
	• Sexe et groupe d'âge	X

X : présent en 2003

– : absent en 2003

1. Les modifications apportées à ces questions font en sorte qu'elles ne sont pas toutes comparables avec celles de l'enquête de 2003.

Les questions portant sur les sujets suivants sont comparables avec celles de l'enquête de 2003 :

- Si oui ou non il y a une agente-conseil affectée à l'installation (question 1a)
- Le nombre de nouveaux membres du personnel éducateur dans la dernière année (question 2)
- L'accueil de stagiaires en Techniques d'éducation à l'enfance dans la dernière année (question 4)
- Le nombre de contacts avec différents organismes ou établissements (en excluant la catégorie « collègues et universités » qui s'est ajoutée) (questions 5a à 5f et 5h)
- Les informations disponibles aux parents sur la programmation des activités, la politique de santé et l'intégration des enfants handicapés (questions 10b, 10c et 10d)
- Le nombre d'ateliers organisés pour les parents par le service de garde (question 13)
- Le nombre d'années d'expérience à titre de gestionnaire (service actuel, dans un service de garde pour enfants de moins de 5 ans reconnu par le ministère de la Famille ou peu importe le domaine) (questions 16, 17 et 18)
- Les antécédents de travail : a occupé un poste d'éducatrice ou de RSG et pendant combien d'années (questions 19a, 19b, 20a et 20b)
- L'horaire normal de travail (question 21)

- La participation ou non à des activités de perfectionnement dans la dernière année et le nombre d'heures qui y a été consacré (questions 22 et 24)
- La satisfaction au travail (questions 26a à 26i, 27, 28 et 29)
- Le sexe et l'âge de la gestionnaire (questions 30 et 31)
- Le plus haut diplôme obtenu, peu importe le domaine d'études (question 32)
- Le diplôme spécialisé en éducation à l'enfance, en éducation ou en développement de l'enfant (questions 33a et 33b)
- Le diplôme en administration ou en gestion (questions 34a et 34b)

CHAPITRE 2

TRAITEMENT DES DONNÉES

2.1 VALIDATION DES DONNÉES

2.1.1 Échelles d'observation

Les données issues des échelles d'observation ont fait l'objet de trois types de validation, effectuées en étapes successives. D'abord, l'observatrice devait tenir compte de la validation intégrée au programme informatique qui détectait un certain nombre d'incohérences.

Puis, à la suite de la réception à l'Institut des données des échelles transmises par l'observatrice, une vérification de chaque échelle était faite par des observatrices dédiées à cette tâche. Celles-ci vérifiaient que toutes les sections étaient bien remplies, en particulier le contexte, et s'il subsistait des incohérences détectées par le programme interne de l'échelle.

Enfin, le fichier brut de l'ensemble des échelles a fait l'objet de validations et de tests de cohérence entre certains items ou éléments non pris en compte dans le programme informatique.

Dans le cas où une grille papier avait été utilisée (en situation de problème informatique), celle-ci faisait l'objet d'une vérification manuelle lors de sa réception à l'Institut, puis les données étaient saisies dans une échelle informatisée, et donc soumises aux mêmes tests de validation que les grilles électroniques. Les données étaient ensuite fusionnées avec celles issues des autres échelles et soumises aux mêmes opérations de validation des données brutes.

2.1.2 Renseignements recueillis lors de la prise de rendez-vous et questionnaires¹

Des renseignements servant par la suite à la pondération des données (voir la section 2.3) ont été collectés lors de la prise de rendez-vous, notamment le nombre de groupes d'enfants de la catégorie d'âge visée par l'observation et le nombre d'enfants inscrits dans ce groupe. Un travail important de validation a dû être fait sur ces variables qui ont été mises en parallèle avec celles que les observatrices ont notées le jour de l'observation et celles contenues dans la base de sondage. Plusieurs corrections ont dû être apportées : pour 10 % des milieux de garde répondants, le nombre de groupes a été corrigé, et pour un peu plus de 1 % des milieux répondants, le nombre d'enfants inscrits dans le groupe sélectionné a été modifié.

Le *Questionnaire téléphonique destiné au gestionnaire de la garderie ou de l'installation de CPE (QP2)* a été administré à l'aide d'un programme informatisé qui intégrait déjà des validations, par exemple, des seuils minimums/maximums préétablis de certaines valeurs, des sauts entre certaines questions, des filtres, etc.

Le questionnaire autoadministré (QP1), rempli par les éducatrices, a fait l'objet d'une vérification de base pour ensuite être saisi dans une application informatique qui permettait de produire le fichier de données.

Le fichier de données brutes des QP1 et QP2 a ensuite été validé afin de s'assurer qu'aucune valeur aberrante n'existait et que les filtres étaient bien respectés.

Enfin, la codification des questions ouvertes de ces deux questionnaires (par exemple, les « autres, précisez ») a été réalisée en collaboration avec des professionnels du ministère de la Famille.

1. En raison de l'abandon du terrain pour les services de garde en milieu familial, les questionnaires électroniques QP3 et QP4 n'ont pas fait l'objet de validation puisqu'aucune donnée n'est présentée dans les rapports d'analyse.

2.2 TAUX DE RÉPONSE

Comme dans toute enquête, les unités échantillonnées n'ont pas toutes accepté de prendre part à l'enquête. De manière générale, le taux de réponse se définit comme le rapport entre le nombre d'unités répondantes et le nombre d'unités admissibles à l'enquête.

2.2.1 Taux de réponse à l'échelle d'observation

Dans les installations de CPE et les garderies, puisque la sélection des milieux de garde a été faite de manière indépendante pour chacun des groupes d'âge visés (enfants de moins de 18 mois et enfants de 18 mois à 5 ans), la non-réponse à l'échelle d'observation est évaluée relativement aux milieux de garde sélectionnés pour un groupe d'âge donné. Ceci équivaut à examiner la non-réponse au niveau des groupes d'enfants, puisqu'il n'y a qu'un seul groupe d'enfants sélectionné par catégorie d'âge à l'intérieur d'un milieu de garde.

Par ailleurs, puisque l'unité d'analyse est l'enfant, le taux de réponse pondéré est calculé sur la base des enfants², pour chaque type de service de garde et groupe d'âge.

Parmi les 700 groupes d'enfants échantillonnés dans les installations de CPE ou les garderies non subventionnées, 560 ont participé à l'observation. Le tableau 2.1 résume les taux de réponse pondérés³ pour les types de services selon le groupe d'âge des enfants.

Comparativement aux hypothèses retenues pour établir les tailles d'échantillon de départ, les résultats atteints pour les installations de CPE s'approchent des cibles de taux de réponse (95 %) et de nombre de répondants visés : 138 observations (contre environ 142 prévues) dans des groupes d'enfants de moins de 18 mois et 183 observations (contre environ 190 prévues) auprès de groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans.

Quant aux taux de réponse dans les garderies non subventionnées, la cible de 75 % est pratiquement atteinte pour les groupes d'enfants de 18 mois et plus, et ce, malgré un taux d'admissibilité à l'enquête en deçà de celui prévu, la date d'ouverture de la garderie n'étant pas toujours exacte dans la base de sondage. Enfin, le taux de réponse pour les enfants de moins de 18 mois fréquentant des garderies non subventionnées est inférieur à la cible de 75 % fixée au départ. Cela a pour effet qu'un peu moins d'observations ont pu être réalisées (103 contre 113 si le taux de réponse prévu avait été atteint).

Les services de garde offerts en garderie subventionnée et en milieu familial ne sont pas considérés pour la production de données, étant donné leur trop faible taux de réponse.

Tableau 2.1

Réponse globale à l'enquête *Grandir en qualité 2014* selon le type de services de garde et le groupe d'âge des enfants

Type de services et groupe d'âge	Échantillon de départ des groupes d'enfants ¹	Échantillon de groupes d'enfants admissibles ²	Nombre d'observations réalisées	Taux de réponse pondéré ³ (%)
Installation de CPE – moins de 18 mois	150	150	138	92,1
Installation de CPE – 18 mois à 5 ans	200	199	183	91,9
Garderie non subventionnée – moins de 18 mois	150	147	103	70,1
Garderie non subventionnée – 18 mois à 5 ans	200	186	136	74,1 ⁴

1. Certains groupes inadmissibles ont été découverts lors de la mise à jour de la base de sondage avant les opérations de collecte. Cela explique les écarts entre la taille des échantillons de départ comparativement à ceux présentés au tableau 1.2.

2. D'autres groupes inadmissibles ont été découverts lors des opérations de collecte. Cela explique les écarts entre le nombre de groupes d'enfants admissibles comparativement à la taille d'échantillon présentée au tableau 1.2.

3. Le taux de réponse pondéré estime la proportion de l'ensemble des enfants des groupes admissibles qui appartient à des groupes répondants.

4. Ce taux comporte un ajustement pour l'admissibilité à l'enquête, s'élevant à 93 % pour les garderies non subventionnées offrant des services aux enfants de 18 mois et plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

- Le nombre d'enfants d'un groupe d'âge donné dans un service de garde est estimé par le nombre de places au permis accordé au service de garde par le ministère de la Famille pour ce groupe d'âge. Le taux de réponse pondéré calculé correspond au ratio pondéré du nombre d'enfants appartenant à des groupes répondants sur le nombre d'enfants appartenant aux groupes échantillonnés admissibles.
- Lors de la pondération des données, des ajustements sont faits en tenant compte des taux de réponse pondérés.

2.2.1.1 Questionnaires de l'enquête

Pour chacun des groupes d'enfants observés, l'éducatrice attitrée au groupe devait remplir un questionnaire autoadministré (QP1). De plus, la gestionnaire de la garderie ou de l'installation de CPE de chacun des groupes d'enfants observés devait remplir un questionnaire téléphonique quelques jours après l'observation (QP2).

Pour ces deux instruments, les taux de réponse présentés sont des taux non pondérés qui correspondent à la proportion de questionnaires complétés parmi les groupes d'enfants échantillonnés admissibles à l'observation (tableau 2.2). Dans la majorité des cas, les deux questionnaires ont été remplis lorsque l'observation a eu lieu, de sorte que les taux de réponse aux questionnaires diffèrent très peu des taux de réponse à l'échelle d'observation. Ainsi, dans le cas des CPE, les taux de réponse au QP1 et au QP2 sont supérieurs à 90 % pour les deux groupes d'âge et sont très près du taux de réponse obtenu aux échelles d'observation. Pour les garderies non subventionnées, les taux de réponse aux deux questionnaires sont un peu plus élevés que 70 % dans le cas des groupes d'âge de 18 mois à 5 ans et un peu moins élevés pour les groupes de moins de 18 mois. Ici aussi, le taux de réponse, qu'il soit pour le QP1 ou le QP2, est plus faible que celui obtenu aux échelles d'observation.

2.2.1.2 Autres sources de données

En plus des renseignements recueillis auprès de l'éducatrice et de la gestionnaire, la description de l'environnement de garde et l'examen des facteurs associés à la qualité des services reposent sur la disponibilité de renseignements tirés de l'extrait du Système de mission CAFE du ministère de la Famille et des rapports annuels d'activités que les services de garde régis doivent transmettre au Ministère. À cela s'ajoutent quelques renseignements tirés des rapports financiers annuels produits par les CPE⁴.

Avant de pouvoir utiliser les données des fichiers des rapports d'activités concernant l'année financière se terminant le 31 mars 2014, un appariement a dû être fait avec la base de sondage. Pour les installations de CPE, cet appariement a permis de recouper la très grande majorité des 1 369 installations de la population visée à l'enquête⁵. De fait, les rapports annuels d'activités de 1 363 installations de CPE ont pu être utilisés pour dresser le portrait de l'ensemble de la population visée. Pour cette analyse, la perte de six installations de CPE s'apparente à un taux de réponse de 99,5 % ; le portrait est donc pratiquement exact. Quant aux rapports financiers des CPE, l'appariement a permis de recouper la totalité des installations de CPE de la population visée. Les données qu'ils contiennent assurent ainsi une description exacte de l'environnement de garde des services offerts aux enfants de la population visée, après qu'elles aient été pondérées par le nombre de places au permis qui estime de manière assez juste le nombre d'enfants recevant des services dans les installations de CPE.

Tableau 2.2

Réponse aux questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire selon le type de services de garde et le groupe d'âge des enfants, *Grandir en qualité 2014*

Type de services et groupe d'âge	Nombre de questionnaires à l'éducatrice complétés (QP1)	Taux de réponse au QP1 (%)	Nombre de questionnaires à la gestionnaire complétés (QP2)	Taux de réponse au QP2 (%)
Installation de CPE – moins de 18 mois	137	91,3	136	90,7
Installation de CPE – 18 mois à 5 ans	183	91,9	181	90,9
Garderie non subventionnée – moins de 18 mois	101	68,7	97	66,0
Garderie non subventionnée – 18 mois à 5 ans	132	70,9	134	72,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

4. Soulignons que les garderies non subventionnées ne sont pas tenues de fournir de rapports financiers au Ministère.
5. Suivant les renseignements présentés au chapitre 1, la population visée compte 1 366 installations de CPE accueillant des enfants de 18 mois à 5 ans et 1 036 installations accueillant des enfants de moins de 18 mois. Or, quatre installations de CPE n'accueillent que des enfants plus jeunes, et une installation inadmissible à l'enquête en raison d'une date d'ouverture après le 15 septembre 2012 a été découverte lors de la collecte, ce qui porte à 1 369 le compte final d'installations distinctes.

Par contre, pour les garderies non subventionnées, l'appariement entre le fichier des rapports d'activités et la base de sondage n'était pas parfait. Par exemple, les garderies ayant changé de propriétaires sont plus difficiles à retrouver, puisque la vente s'accompagne parfois d'un changement de nom de la garderie. De plus, comme plusieurs cas de garderies non subventionnées inadmissibles à l'enquête ont été découverts seulement à la suite des opérations de collecte, il était impossible de statuer sur l'admissibilité à l'enquête de tous les cas ayant pu être appariés. C'est pourquoi, on a plutôt choisi de restreindre le fichier final des rapports d'activités retenus aux garderies répondantes. Ainsi, les données des rapports d'activités sont pondérées de la même manière que les données de l'échelle d'observation et celles recueillies avec les questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire. La section 2.3 fournit les détails sur la pondération des données.

Cela dit, comme le fichier des rapports d'activités retenu ne contient pas de renseignements pour toutes les garderies répondantes parce qu'elles n'ont pas toutes produit de rapport d'activités pour l'année financière 2013-2014, cette situation s'apparente à la non-réponse à un questionnaire pour l'enquête *Grandir en qualité 2014*. On dispose des rapports d'activités de 90 des garderies non subventionnées échantillonnées admissibles pour l'observation d'un groupe d'enfants de moins de 18 mois, ce qui correspond à une proportion de 87,3 % des 103 groupes d'enfants observés. Quant aux rapports d'activités des garderies non subventionnées échantillonnées admissibles pour l'observation d'un groupe d'enfants de 18 mois et plus, ils sont au nombre de 126 dans le fichier final, ce qui correspond à 92,6 % des groupes observés.

2.2.2 Non-réponse partielle dans les questionnaires

La non-réponse partielle est un phénomène que l'on rencontre dans toute enquête. Elle survient lorsque le répondant ne fournit pas de réponse à une question à laquelle il devait répondre, soit parce qu'il ne la comprend pas ou l'interprète mal, ou soit parce qu'il refuse d'y répondre ou n'arrive pas à se souvenir des renseignements demandés. L'impact de la non-réponse partielle sur la qualité des estimations est important lorsqu'un groupe d'unités présentant des caractéristiques communes ne peuvent fournir une réponse et lorsque ces caractéristiques sont liées aux mesures de l'enquête.

Ce phénomène se mesure à l'aide du taux de non-réponse partielle qui est défini comme le rapport entre le nombre d'unités ne fournissant pas de réponse à une question et le nombre de celles qui devaient y répondre. Ces quantités sont pondérées afin de refléter l'impact possible de la non-réponse sur les estimations. Plus le taux de non-réponse partielle est grand, plus le risque de biais est grand. Cependant, pour établir la présence de biais dû à la non-réponse partielle, il importe d'examiner si les non-répondants partiels possèdent des caractéristiques différentes de celles des répondants. En général, une analyse particulière est réalisée pour détecter la présence de biais dû à la non-réponse partielle pour les questions présentant un taux de non-réponse supérieur à 5 %, et pour lesquelles le nombre d'unités admissibles pour y répondre est non négligeable. On procède dans ces cas à une comparaison des caractéristiques des répondants et des non-répondants partiels admissibles. En présence d'un résultat significatif, on vérifie alors le risque de biais sur l'estimation concernant une variable d'analyse donnée, en allant voir s'il existe un lien entre les caractéristiques identifiées et cette variable d'analyse. Le cas échéant, il est recommandé de tenir compte de ces caractéristiques dans l'analyse et l'interprétation de la variable en cause.

Dans le cas de l'enquête *Grandir en qualité 2014*, l'analyse de la non-réponse partielle ne concerne pas les échelles d'observation, puisque le processus de collecte et de vérification des échelles ont permis de s'assurer que tous les items devant être observés l'ont été.

Cette analyse est donc effectuée seulement pour les questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire, et pour les indicateurs produits à partir des renseignements des rapports d'activités et des rapports financiers de l'année 2013-2014. Il importe également de mentionner que les taux de non-réponse partielle calculés ici incluent la portion des groupes observés pour lesquels les questionnaires n'ont pas été reçus ou pour lesquels les rapports administratifs n'étaient pas disponibles. En effet, étant donné que la proportion de questionnaires reçus parmi les groupes observés était très élevée, aucun ajustement particulier n'a été fait à l'étape de pondération des données pour tenir compte de cette non-réponse globale. Par contre, la méthode de calcul des taux de non-réponse partielle retenue permet tout de même de rendre compte des biais potentiels dans les estimations dus à la non-réponse. Toutes les questions⁶ présentant un taux de non-réponse partielle supérieur à

6. Cela est également vrai pour tous les indices construits à partir des renseignements obtenus des rapports d'activités ou des rapports financiers de 2013-2014.

5 % pour lesquelles le nombre de répondants admissibles était non négligeable ont été examinées. Pour ces cas, on a directement établi si des mesures principales de l'enquête, à savoir l'indicateur moyen de qualité d'ensemble et les indicateurs moyens de qualité des quatre dimensions de la qualité éducative, pouvaient être affectées par la non-réponse partielle. Ainsi, une comparaison de ces mesures des répondants et des non-répondants partiels est effectuée à l'aide d'un test du khi-deux⁷.

De manière générale, on observe très peu de non-réponse partielle pour les questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire pour les groupes d'enfants observés dans les installations de CPE. Pour certaines questions affichant un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 %, il a été possible d'imputer les valeurs manquantes de manière déductive, tandis que pour les autres, l'analyse comparative des répondants et des non-répondants partiels n'a pas révélé de risque significatif de biais majeur sur les estimations.

La situation diffère un peu pour les groupes observés dans les garderies non subventionnées. Les variables relatives à l'expérience de la gestionnaire présentaient des taux de non-réponse plus élevés. Toutefois, l'imputation déductive n'a pas permis de remplacer les réponses manquantes. Néanmoins, les analyses réalisées n'ont pas détecté de risque de biais de non-réponse partielle. Par ailleurs, l'examen réalisé a montré des risques de biais pour la question à l'éducatrice portant sur son salaire brut (Q13) et de celles concernant son expérience dans un service de garde reconnu par le Ministère ou dans d'autres milieux de garde (Q16b et Q16c). Pour les trois indicateurs catégoriques produits à partir de ces questions, deux modèles d'imputation par donneur (répondants choisis aléatoirement⁸ pour imputer les valeurs manquantes chez les non-répondants) ont été produits : le premier pour les enfants de moins de 18 mois et l'autre pour ceux de 18 mois à 5 ans.

Enfin, la non-réponse partielle a été examinée pour les indicateurs produits à partir des rapports d'activités et des rapports financiers pour les CPE. Pour les installations de CPE, que ce soit le cas des enfants de moins de 18 mois ou de ceux de 18 mois à 5 ans, aucun indicateur ne présente un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 %. Du côté

des garderies non subventionnées, plusieurs indicateurs produits à partir des données des rapports d'activités ont fait l'objet d'une analyse des risques de biais dû à la non-réponse partielle, puisqu'ils présentaient des taux de non-réponse supérieurs au seuil de 5 %. Cependant, les tests réalisés n'ont pas montré de risque important de biais de non-réponse partielle.

En résumé, quelques cas de non-réponse partielle plus importante ont fait l'objet d'imputation. Dans tous les autres cas identifiés par un taux de non-réponse partielle élevé, les analyses de biais potentiels n'ont pas révélé de risque significatif. Par conséquent, les analyses de données basées sur les estimations produites à partir de l'échantillon des répondants permettent l'inférence à l'ensemble de la population visée.

2.3 PONDÉRATION ET POSTSTRATIFICATION

Le plan d'échantillonnage de l'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs* vise à générer, pour les sept catégories de services de garde (définies par le type de service et le groupe d'âge des enfants), un échantillon autoreprésentatif d'enfants, c'est-à-dire pour lequel les enfants des groupes répondants auraient à peu près la même chance d'être sélectionnés. Un tel échantillon favorise une bonne précision des estimations. Or, en l'absence de liste exhaustive de tous les groupes d'enfants des services de garde régis composant la population visée lors de la planification de l'enquête, ce plan d'échantillonnage entraîne inévitablement des probabilités de sélection variables des groupes d'enfants. Par ailleurs, la non-réponse observée pour les services de garde peut nuire à la représentativité des répondants, si les services de garde non-répondants présentent des caractéristiques différentes des autres.

Afin d'inférer les données de l'échantillon à la population visée, chaque groupe d'enfants répondant doit se voir associer un poids statistique. Ce poids correspond au nombre d'enfants fréquentant les services de garde régis de la population visée « représenté » par le groupe répondant.

7. Une version modifiée du test du khi-deux habituel est utilisée pour tenir compte du plan de sondage de l'enquête ; il s'agit de la statistique F correspondant au test du khi-deux avec ajustement de Satterthwaite.

8. La sélection aléatoire est faite à l'intérieur de classes homogènes de groupes d'enfants définies par le groupe d'âge de l'éducatrice et son expérience de travail dans le milieu actuel.

La pondération des données de cette enquête compte six étapes. Les poids initiaux correspondent à l'inverse de la probabilité de sélection d'un service de garde dans sa strate. Pour certains types de services de garde, on ajoute ensuite un ajustement pour l'admissibilité du service à l'enquête. La troisième étape assure un ajustement des poids pour tenir compte de la non-réponse du service de garde. La probabilité de sélection d'un groupe d'enfants à l'intérieur des services de garde répondants est ensuite prise en considération, de même que le nombre d'enfants inscrits dans chaque groupe. Enfin, on procède à la poststratification. De brèves descriptions suivent au sujet de chacune de ces étapes.

Comme l'étude repose sur un échantillon probabiliste, elle permet d'évaluer, pour chaque service de garde⁹, la probabilité de faire partie de l'échantillon. Pour chacune des catégories de services de garde, le poids initial d'un service de garde de l'échantillon est défini par l'inverse de la probabilité de sélection du service qui est proportionnelle au nombre de places détenues par le service selon son permis.

Pour l'échantillon des garderies non subventionnées constitué pour l'observation de groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans, quelques cas de garderies non admissibles ont été découverts lors des opérations de collecte de données. Pour s'assurer que l'échantillon représente adéquatement les services de garde admissibles à l'enquête, un premier ajustement aux poids initiaux a été fait de manière à ce que les poids des non-répondants à cette étape de pondération soient diminués pour représenter seulement les enfants admissibles.

Par la suite, un autre ajustement pour la non-réponse est appliqué selon la méthode du score de propension à répondre¹⁰. Cette méthode consiste à modéliser le fait d'être répondant ou non à l'enquête et à créer ensuite des classes de pondération correspondant à des groupes d'unités ayant des caractéristiques et des proportions de répondants semblables. L'ajustement pour la non-réponse est fait séparément pour chacune des sept catégories de services de garde. Dans les modèles de non-réponse, on considère les variables suivantes : le regroupement de régions administratives où se trouve le service de garde, la taille du service de garde définie par le nombre de places au permis, le taux d'occupation de ces places et le nombre d'années d'existence du service de garde.

Le poids résultant de l'ajustement pour la non-réponse est ensuite divisé par la probabilité de sélection du groupe d'enfants parmi tous les groupes d'enfants admissibles à l'intérieur du service de garde répondant. De même, puisque la qualité des services concerne tous les enfants des groupes observés, il est possible d'attribuer un poids au groupe d'enfants de façon à inférer les résultats à l'ensemble des enfants de la population visée. Pour ce faire, les poids résultant de l'ajustement pour la non-réponse du service de garde, une fois ajustés par la probabilité de sélection du groupe d'enfants, sont en plus multipliés par le nombre d'enfants inscrits dans le groupe observé.

L'ajustement final apporté aux poids, la poststratification, permet d'assurer que la somme des poids des répondants concorde avec la taille de la population visée au moment de l'enquête. Pour ce faire, l'information la plus à jour sur la population visée est utilisée. La mise à jour la plus récente de l'extrait du Système de mission CAFE est ainsi mise à profit, de même que les renseignements tirés des rapports d'activités pour l'année 2013-2014 de manière à ce que le taux d'occupation des places aux permis pour la catégorie d'âge considérée puisse être pris en compte. De même, pour les services de garde éducatifs offerts aux enfants de 18 mois à 5 ans dans les garderies non subventionnées, la poststratification comporte un ajustement pour le taux d'admissibilité en raison de l'inexactitude des dates d'ouverture de certaines garderies dans la base de sondage. Mentionnons enfin que la poststratification est faite par regroupement de régions administratives étant donné la variation des taux d'occupation des places entre les régions. Au global, la somme des poids varie de 1 % à 2 % par rapport à la somme des poids avant la poststratification, sauf pour les groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans appartenant à des garderies non subventionnées pour lesquelles la variation atteint environ 5 %.

La pondération calculée pour les échelles d'observation est aussi valable pour les autres instruments de l'enquête (les questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire et les données des rapports d'activités de 2013-2014 produits par les garderies non subventionnées), étant donné les proportions de réponses très élevées de ceux-ci parmi les groupes d'enfants observés.

9. Rappelons que la sélection des services de garde se fait indépendamment pour constituer l'échantillon des groupes d'enfants de moins de 18 mois et celui des groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans.

10. D. HAZIZA et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, vol. 75, n° 1, p. 25-43.

2.4 IMPACT DES « SANS OBJET » DANS LES ÉCHELLES D'OBSERVATION

Les situations décrites dans les échelles de qualité au cours de la journée d'observation ne sont pas toujours observables. Par exemple, une observatrice ne peut pas juger de la qualité des périodes en groupes jumelés si au cours de la journée d'observation, il n'y a aucune période de ce genre. Le cas échéant, une valeur de 99 (« sans objet ») est attribuée au score de l'item dans le but d'indiquer qu'il ne contribue pas au score de qualité de la sous-dimension qui l'inclut.

En 2003, une étude de sensibilité a été effectuée afin de déterminer si les items comportant des codes 99 pouvaient modifier l'estimation du score moyen de qualité des sous-dimensions¹¹. Celle-ci a notamment montré que parfois, quelques items comportant des 99 ont tendance à faire diminuer le score moyen de qualité de certaines sous-dimensions, alors que d'autres ont tendance à le faire augmenter. Mais l'analyse de sensibilité de 2003 ne comporte pas d'ajustements à ces biais possibles.

Bien qu'il y ait des modifications aux échelles d'observation en 2014, les items comportant des codes 99 sont les mêmes qu'en 2003 (à l'exception d'un item dans l'échelle des poupons), ce qui justifie l'hypothèse que les conclusions relatives à la sensibilité des scores moyens de certaines sous-dimensions à la présence de 99 sont encore applicables aux estimations de *Grandir en qualité 2014*. On suppose aussi que ces conclusions peuvent être étendues à la qualité des services offerts dans les garderies non subventionnées.

Toutefois, il importe de se préoccuper de la présence des « sans objet » dans le cadre des comparaisons de scores de 2014 et 2003 quant à la qualité des services offerts aux enfants dans les installations de CPE. En effet, des

différences notables dans les proportions de « sans objet » entre les deux éditions de l'enquête pourraient masquer ou accroître des différences entre 2003 et 2014 pour certaines sous-dimensions. Des analyses particulières ont été faites, séparément pour l'échelle d'observation des groupes d'enfants de moins de 18 mois et pour celle des groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans, pour vérifier si des limites à la comparaison sont perceptibles. Ainsi, dans un premier temps, on vérifie si la proportion d'enfants recevant une valeur de 99 pour les items identifiés à l'analyse de sensibilité de 2003 est la même en 2003 et en 2014. Dans le cas où elle diffère, on examine s'il y a des limites à la comparaison directe des scores moyens. L'analyse permet de vérifier si les écarts de qualité entre 2003 et 2014 sont attribuables à des conditions d'observations différenciées, auquel cas on en note l'effet sur l'estimation des différences. Enfin, on établit si cela entraîne une modification notable des conclusions de l'analyse comparative.

Le tableau 2.3 résume les résultats de ces analyses. Lorsque des limites à la comparaison directe des scores moyens de sous-dimension de 2003 et 2014 ont été identifiées, on a procédé à la comparaison dans le temps à partir de scores moyens de sous-dimensions comparables, c'est-à-dire calculés en considérant les scores de sous-dimensions excluant les items problématiques. La dernière colonne du tableau 2.3 indique si la conclusion de l'analyse comparative est alors modifiée. Le cas échéant, la présentation des résultats comporte les nuances nécessaires.

À la suite des analyses réalisées, la seule modification des conclusions de l'analyse comparative entre 2003 et 2014 concerne les services offerts aux enfants de 18 mois à 5 ans sur le plan de l'intervention démocratique (sous-dimension 3.2). L'analyse montre dans ce cas que les conditions différenciées d'observation entre les deux éditions de l'enquête font en sorte qu'on sous-estime la détérioration de la qualité des services entre 2003 et 2014 à tel point que la diminution significative des scores moyens de cette sous-dimension est masquée.

11. Le lecteur trouvera sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec le rapport de l'édition de 2003 de l'enquête *Grandir en qualité 2003* à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/qualite-services-educatifs.html.

Tableau 2.3

Impact des « sans objet » attribués à certains items sur la comparabilité des données de *Grandir en qualité* de 2003 et 2014, installations de CPE

Échelle d'observation	Sous-dimension	Différence dans la proportion de présence de certains événements	Limite associée à la comparaison directe des scores moyens de sous-dimension de 2003 et 2014	Modification aux conclusions de l'analyse comparative
En pouponnière	1.2	En 2014, plus faible proportion d'enfants dans un groupe avec rampeurs	Sous-estimation de l'amélioration de la qualité	Aucune
	3.2	En 2014, proportionnellement plus d'enfants dans un groupe où des conflits arrivent en cours d'observation En 2014, plus faible proportion d'enfants dans un groupe où un enfant a un comportement dérangeant	Sous-estimation de la détérioration de la qualité	Aucune
En installation pour enfants de 18 mois à 5 ans	1.1 et 5.3	En 2014, proportionnellement plus d'enfants dans un groupe avec au moins un enfant aux couches	Aucune	Ne s'applique pas
	3.2	En 2014, proportionnellement plus d'enfants dans un groupe où des conflits sont arrivés en cours d'observation En 2014, plus faible proportion d'enfants dans un groupe où un enfant a un comportement dérangeant	Sous-estimation de la détérioration de la qualité	Oui

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003 et 2014*.

2.5 IMPACT DES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES ÉCHELLES SUR LA COMPARABILITÉ AVEC 2003

Il s'est avéré nécessaire de réviser les échelles d'observation pour s'assurer que la mesure reflétait bien la situation actuelle des services de garde. Les changements qu'elles ont subis devaient toutefois respecter les principes suivants, à savoir tenir compte :

- des impacts sur la comparabilité des échelles entre 2003 et 2014¹²;
- des corrections apportées aux échelles à la suite de l'enquête de 2003 (oublis, redondances, etc.)¹³;

- de la mise à jour du programme éducatif du ministère de la Famille ou des normes de sécurité en vigueur après 2003;
- du cadre de référence *Gazelle et Potiron*, diffusé en 2014 par le Ministère pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance.

Le précédent chapitre a fait état des changements apportés aux échelles d'observation (voir section 1.2.1.4). Cette section présente, d'une part, les différents types de modifications effectuées selon leur impact sur la comparabilité des échelles et, d'autre part, les items, sous-dimensions et dimensions qui sont affectés par ces modifications.

12. Le lecteur trouvera sur le site Internet de l'Institut les échelles d'observation de la qualité éducative de l'enquête *Grandir en qualité 2003*, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/qualite-services-educatifs.html.

13. Le ministère de la Famille a apporté des modifications aux échelles à la suite de l'enquête *Grandir en qualité 2003*; la liste est indiquée à l'annexe 2 des échelles révisées en 2004 par le Ministère, publiées sur son site (www.mfa.gouv.qc.ca). Notons toutefois que certaines de ces modifications n'ont pas été retenues par souci de comparabilité avec l'enquête de 2003.

Le tome 2 de l'enquête *Grandir en qualité 2014* comporte une analyse comparative avec l'édition de 2003 de la qualité des services éducatifs offerts aux enfants dans les installations de CPE. L'analyse des limites à la comparabilité porte donc sur ce type de milieu de garde; les modifications aux deux échelles d'observation utilisées pour chaque groupe d'âge sont examinées séparément.

2.5.1 Types de changements et travaux nécessaires pour rendre comparables les items

2.5.1.1 Modifications mineures

Les modifications sont mineures si elles entrent dans l'une ou l'autre de ces trois catégories :

- corrections de coquilles ou de nature linguistique;
- changement dans l'ordre des éléments composant un item;
- changements aux formulations qui seraient conformes aux instructions données aux observatrices en 2003.

On considère que ces modifications sont acceptables en faisant l'hypothèse que leur impact sur la comparabilité est négligeable. Ces modifications ne sont pas présentées dans ce rapport.

2.5.1.2 Modifications majeures

Les modifications majeures sont de trois types. Il peut s'agir d'ajout d'un ou d'éléments à un item, d'un changement dans un ou plusieurs énoncés d'éléments ou de retrait, de remplacement ou de fusion d'éléments. Les tableaux

A.1.1, A.1.2 et A.1.3 de l'annexe A.1 du chapitre 1 indiquent la nature des modifications effectuées aux échelles ainsi que leur justification.

Pour chaque item présentant des modifications majeures, une analyse de limites à la comparabilité a été effectuée. Celle-ci consiste à établir si la comparaison directe du score moyen d'item comporte un biais important relativement à l'erreur totale de la différence des deux estimateurs. Auquel cas, cela signifie que les modifications aux échelles d'observation sont suffisamment importantes et qu'elles contribuent de manière significative aux différences observées.

L'impact d'une modification faite à un élément sera vraisemblablement plus important si l'item ou la sous-dimension comporte peu d'éléments ou d'items; à l'inverse, l'impact sera plus faible s'il y a beaucoup d'éléments ou d'items. Il demeure que cet item ainsi modifié n'est pas, à strictement parler, complètement comparable. Ainsi, la comparaison directe des scores moyens d'item pourrait ne pas être indiquée, les modifications aux échelles pouvant masquer ou accroître des différences entre les deux éditions de l'enquête. Par contre, dans plusieurs cas, des scores « partiels » peuvent être calculés sur la base commune d'observation aux deux enquêtes.

Pour certains items, dont les modifications sont plus complexes, il est impossible de calculer un score moyen « partiel » de qualité. Pour ces cas, la mesure de la qualité n'est tout simplement pas comparable dans le temps. Cette situation touche quelques items de l'échelle d'observation servant à la mesure de la qualité des services offerts aux enfants de moins de 18 mois dont voici la liste (tableau 2.4).

Tableau 2.4

Liste des items non comparables en raison de modifications majeures à l'échelle d'observation de la qualité éducative utilisée en pouponnière

Item non comparable	Sous-dimension/activité de base
1.2.2A Le matériel favorise spécifiquement la dimension sensorimotrice chez le poupon	1.2 Le matériel
1.2.2D Le matériel favorise toutes les dimensions du développement du poupon	
5.2.6 Le repas fourni aux poupons est sain	5.2 Les repas (collation et dîner)
5.3.5 Les soins personnels répondent aux besoins de chaque poupon	5.3 Les soins personnels
5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les trottineurs ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer	5.5 Les périodes transitoires
5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents	5.6 La fin de la journée

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

Ajout d'éléments à un item

Dans le cas de l'ajout d'éléments, il est possible de recréer un score moyen *partiel* d'item en 2014 comparable à celui de 2003 en enlevant l'élément ajouté dans le calcul de la cote d'item de chaque groupe observé avant de produire l'estimation du score moyen d'item.

Modification d'un ou de plusieurs éléments à un item

Il peut s'agir d'ajout de mots ou d'expressions qui changent la portée de l'énoncé. Ce type de modification pourrait limiter la comparabilité. Par contre, on peut refaire le calcul de la cote pour cet item en excluant les éléments modifiés, à la fois pour les données de 2003 et pour celles de 2014 afin de ne comparer que les éléments restés identiques.

Retrait, fusion ou remplacement d'éléments à un item

Ce type de modification est mesurable du point de vue de la comparabilité puisqu'on peut calculer un nouveau score moyen pour l'item de 2003 à partir de cotes d'item recalculées sans l'élément en question (et dans le cas de fusion, sans les éléments de 2014).

Bref, pour chacune des deux échelles d'observation utilisées pour mesurer la qualité éducative des services en installations de CPE, des scores moyens *partiels* d'item ont été calculés pour tous les items ayant été l'objet de modifications majeures en considérant simultanément toutes les modifications majeures retenues.

Pour chaque item présentant des modifications majeures, l'analyse des limites à la comparabilité consiste à établir si la comparaison directe des scores moyens d'item comporte un biais important. Le cas échéant, cela signifie que les modifications aux échelles sont suffisamment importantes pour qu'on décide plutôt de faire la comparaison entre les deux éditions de l'enquête sur la base commune d'observation, c'est-à-dire à partir des scores moyens *partiels*.

Sur le plan des sous-dimensions, dimensions ou même du score moyen de qualité d'ensemble, l'analyse de la comparabilité est essentiellement la même. Cependant, ce sont des scores moyens partiels de sous-dimensions (ou dimensions) qui sont produits pour l'analyse. Par exemple, pour une sous-dimension comportant des items dont certains éléments ont été modifiés et pour lesquels on a établi que la comparaison directe des scores moyens d'item n'est pas indiquée, on procède au calcul des scores de sous-dimension¹⁴ pour chaque groupe observé à partir des cotes de qualité établies sur la base des éléments communs des échelles d'observation de 2003 et 2014, la cote de qualité n'étant modifiée que pour les items modifiés. Le score moyen partiel de sous-dimension correspond alors à la moyenne pondérée des scores partiels de sous-dimension de tous les groupes observés.

2.5.2 Bilan des analyses de comparabilité des items, sous-dimensions et dimensions

Le tableau 2.5 présente le bilan des analyses de comparabilité réalisées pour l'échelle d'observation des enfants de moins de 18 mois et celle des groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans (voir annexe A.1 pour plus de détails sur les items modifiés). Dans le tome 2 de l'enquête concernant la qualité des services offerts dans les installations de CPE, l'analyse comparative de la qualité éducative des services de garde offerts dans les installations de CPE entre 2003 et 2014 est basée tantôt sur les scores moyens de qualité, tantôt sur les scores moyens *partiels* calculés sur une base commune (appelés scores comparables ou scores recalculés). Lorsque les scores retenus sont des scores moyens partiels, ceux-ci sont identifiés dans le texte et les graphiques.

14. Rappelons que pour un groupe d'enfants observé, le score de sous-dimension correspond à la moyenne des cotes de qualité des items qui la composent. L'indicateur de qualité des services offerts aux enfants de la population visée, appelé « score moyen de sous-dimension » est une moyenne pondérée des scores de sous-dimension de tous les groupes observés.

Tableau 2.5

Bilan des analyses de comparabilité des échelles d'observation de la qualité éducative à la suite des modifications apportées en 2014

Échelle d'observation	Composantes de l'échelle touchées par les modifications majeures	Comparaison directe des scores moyens préconisée	Comparaison des scores moyens partiels nécessaire		
En pouponnière	Item modifié	1.1.5	1.1.2	5.2.1	
		3.2.8	1.1.9	5.2.8	
		3.3.5	1.2.1	5.2.9	
		3.3.6	2.4.2	5.5.4	
		3.3.7	3.1.3	5.6.2	
		5.1.4	3.3.10		
		5.2.4			
	Sous-dimension/dimension/activité de base	1	1.2		
		1.1	5.2		
		2	5.3 ¹		
		2.4	5.5		
		3	5.6		
		3.1			
		3.2			
		3.3			
		5.4			
		Qualité d'ensemble			
En installation pour enfants de 18 mois à 5 ans	Item modifié	1.1.6	1.1.2	4.4	
		2.4.2	1.2.2A	5.1.2	
		3.3.6	1.2.2B	5.2.1	
		3.3.8	1.2.2C	5.2.7	
		5.1.4	1.2.2F	5.3.6	
		5.2.3	3.1.2	5.4.2NA	
			3.1.6	5.4.2SA	
		3.2.2	5.6.2		
		3.3.5	5.6.3		
		3.3.9	5.6.4		
		3.3.10			
	Sous-dimension/dimension/activité de base	1.1	1	4	
		2	1.2	5.1	
		2.4	3.1	5.3	
		3	3.2	5.6	
		5.2	3.3		
		5.4			
Qualité d'ensemble					

1. L'item 5.3.8, introduit en 2014, doit être exclu pour faire la comparaison de cette sous-dimension.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

2.6 MÉTHODES D'ANALYSE

Le plan d'échantillonnage de l'enquête *Grandir en qualité 2014* est un plan de sondage complexe par opposition à un plan aléatoire simple où les unités d'analyse sont choisies complètement au hasard dans la population visée, avec des probabilités égales de sélection. Les estimations simples comme les proportions ou les moyennes doivent en tenir compte.

De même, la précision statistique et les tests statistiques ne peuvent pas être obtenus de manière habituelle, c'est-à-dire en supposant qu'on dispose d'un échantillon aléatoire simple de la population visée. Les sections qui suivent fournissent les détails concernant les approches retenues pour la production des estimations et pour la réalisation des analyses statistiques des données de l'enquête.

2.6.1 Estimations des proportions et des moyennes

2.6.1.1 Scores moyens

Pour chaque groupe d'enfants observé, chaque item de l'échelle d'observation de la qualité obtient une cote entre 1 et 4 calculée selon un système de cotation préétabli en fonction des éléments cochés (voir la section 1.2.1.2). Une cote est ainsi attribuée à chaque item pour chaque groupe observé. Le *score moyen d'un item* pour une catégorie de services de garde donnée est la moyenne pondérée¹⁵ de ces cotes pour tous les groupes d'enfants observés.

Par ailleurs, pour chaque groupe observé, le score d'une dimension, d'une sous-dimension ou d'une activité de base correspond à la moyenne des cotes des items qui la composent. Le *score moyen* d'une dimension, d'une sous-dimension ou d'une activité de base pour une catégorie de services de garde donnée est la moyenne pondérée des scores, pour tous les groupes d'enfants observés, de la dimension, sous-dimension ou activité de base considérée.

Enfin, un *score moyen* de qualité d'ensemble est calculé en faisant la moyenne pondérée des scores de qualité d'ensemble des groupes d'enfants observés, qui correspondent eux-mêmes à la moyenne des cotes de tous les items de l'échelle d'observation.

Il est important de noter que pour une dimension donnée ou pour l'indicateur de la qualité d'ensemble, tous les items ont le même poids dans la construction du score moyen. De ce fait, par exemple, la sous-dimension 1.1 *L'aménagement des lieux*, qui comprend 22 items, a un poids supérieur à la sous-dimension 3.1 *La valorisation du jeu*, qui n'en comporte que 8 dans le calcul du score moyen général de qualité.

2.6.1.2 Répartition des enfants selon l'indice de qualité

Un indicateur catégorique, soit un indice de qualité en six catégories, est également construit à partir de la distribution pondérée des scores d'item, de sous-dimension, de dimension ou d'activité de base (encadré 2.1). Des proportions estimées sont produites en se basant sur la fréquence pondérée des scores appartenant à une catégorie préétablie de valeurs de score moyen. Par exemple, on estime la proportion d'enfants recevant des services dits d'excellente qualité pour un item donné à partir de la proportion pondérée de groupes d'enfants dont le score pour cet item se situe entre 3,50 et 4,00. Les trois niveaux inférieurs de cet indice [extrêmement faible, très faible et faible] font référence à une qualité insatisfaisante au regard du programme éducatif, tandis que les trois niveaux supérieurs [acceptable, bonne et excellente] réfèrent à une qualité satisfaisante. Précisons qu'il s'agit des mêmes catégories que celles utilisées à l'enquête de 2003, seuls les libellés sont légèrement différents. En 2003, les libellés étaient respectivement : très bonne, bonne, passable, faible, très faible et médiocre.

ENCADRÉ 2.1

Indice de qualité éducative en six catégories

Indice de qualité	Valeurs du score	Correspondance aux principes du programme éducatif
Excellente	3,50 - 4,00	Satisfaisante
Bonne	3,00 - 3,49	
Acceptable	2,50 - 2,99	
Faible	2,00 - 2,49	Insatisfaisante
Très faible	1,50 - 1,99	
Extrêmement faible	1,00 - 1,49	

15. La section 2.3 présente les détails de la pondération des données de l'enquête.

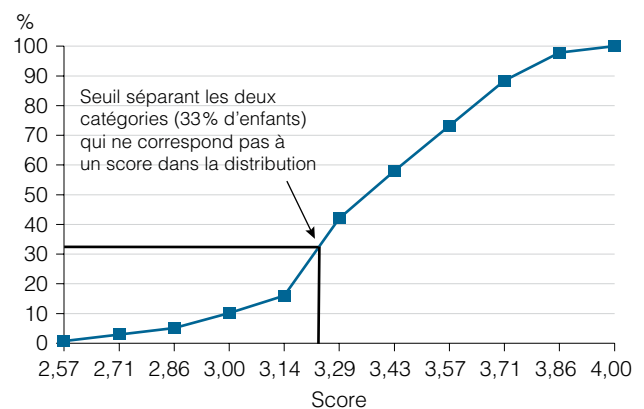
2.6.1.3 Indice dichotomique

Enfin, pour examiner les associations entre la qualité et un ensemble de caractéristiques liées au groupe, à l'éducatrice, à la gestionnaire ou encore à l'installation, on a recours à un indice dichotomique de qualité. Les catégories de l'indice dichotomique sont déterminées à l'aide de terciles. La première catégorie de l'indice dichotomique correspond aux enfants recevant un score de qualité inférieur au premier tercile estimé de la distribution pondérée des scores de qualité, c'est-à-dire à une moins bonne qualité relative de service. L'autre catégorie de l'indice, définie par un score de qualité supérieur ou égal au premier tercile estimé, regroupe quant à elle les enfants recevant des services de meilleure qualité relative. Un indice dichotomique est créé pour la qualité d'ensemble et pour chaque dimension. Comparativement à un indice construit à partir d'un point de coupure ayant une valeur fixe, cet indice dichotomique permet d'améliorer la puissance statistique des tests du khi-deux, puisqu'il garantit un nombre suffisant d'observations dans les deux catégories de l'indice pour faire des croisements avec les caractéristiques de l'environnement de garde. On augmente ainsi les chances de noter des liens significatifs.

Mentionnons que, par définition, la proportion d'enfants se situant dans la catégorie supérieure est d'environ 67%. Toutefois, il peut arriver que le point de coupure ne corresponde pas tout à fait à cette proportion. En effet, les scores peuvent présenter une distribution discontinue et comporter des fréquences très élevées pour certaines valeurs de scores (voir figure 2.1). Pour l'exemple illustré, le tercile inférieur ne correspond pas à un score dans la distribution; on choisit donc le score supérieur le plus proche, soit 3,29, et la proportion d'enfants se trouvant dans la catégorie supérieure est dans ce cas-ci d'environ 60%. C'est pourquoi la présentation de l'indice dichotomique au début des chapitres sur les facteurs associés est accompagnée de la proportion estimée d'enfants se retrouvant dans la catégorie supérieure et du seuil.

Précisons enfin que le score correspondant au seuil séparant les deux catégories de l'indice n'est pas le même d'une dimension à l'autre, puisque la distribution des scores varie pour chaque dimension. Par exemple, le point de coupure d'une dimension donnée pourrait correspondre à un score se rapportant à un niveau de qualité acceptable, tandis que pour une autre dimension, ce même score pourrait équivaloir à un niveau de qualité faible. Par conséquent, les enfants se rapportant à la catégorie supérieure de l'indice reçoivent des services de meilleure qualité par rapport aux autres enfants, et non par rapport au niveau de qualité obtenu.

Figure 2.1
Exemple de distribution des enfants selon le score de qualité



2.6.1.4 Inférence à la population visée

Toutes les estimations présentées dans le rapport sont pondérées, ce qui permet d'inférer adéquatement les résultats à la population visée par l'enquête. Les estimations basées sur un échantillon comportent néanmoins un certain degré d'erreur lié au fait que l'enquête n'est pas menée auprès de l'ensemble de la population visée. L'ampleur de cette erreur d'échantillonnage est en partie attribuable au nombre de répondants, et cela affecte la précision des estimations. Dans une enquête par échantillon comme celle-ci, il est important de mettre en évidence la qualité des estimations produites.

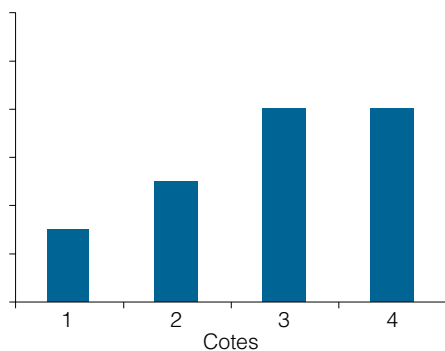
2.6.2 Analyse du niveau acceptable de l'indice de qualité

La qualité des services de garde est qualifiée d'acceptable lorsque le score moyen estimé se situe entre 2,50 et 2,99. Tous les items, sous-dimensions, dimensions ou activités de base correspondant à ce niveau de qualité ont fait l'objet d'une analyse spécifique afin de vérifier s'ils répondaient à certains critères quant à la distribution des enfants selon les cotes ou scores de qualité.

2.6.2.1 Les items

En théorie, pour un item appartenant à ce niveau de qualité, la distribution des enfants selon les cotes de qualité devrait typiquement présenter plus d'enfants dont les services reçoivent la cote 3 ou 4 que d'enfants pour lesquels les services sont cotés 1 ou 2 (voir figure 2.2). Or, les analyses approfondies des items de 2003 classés dans ce niveau indiquent que certains d'entre eux ont une proportion élevée de cotes 1, c'est-à-dire que parmi les enfants qui fréquentaient un service de garde classé dans la catégorie acceptable pour un item donné, une proportion importante était exposée à des services « inadéquats »¹⁶ en terme de qualité.

Figure 2.2
Distribution théorique des cotes d'un item du niveau acceptable de qualité (score de 2,50 à 2,99)



Les mêmes analyses ont été menées avec les items de 2014 classés dans le niveau acceptable de l'indice de qualité afin de faire ressortir les items comprenant une proportion élevée d'enfants dont les services sont cotés 1. Une consultation effectuée auprès des auteures des échelles d'observation a permis de déterminer le seuil pour cette proportion; ainsi, il a été convenu que tous les items de niveau acceptable présentant une proportion d'enfants

recevant des services cotés 1 égale ou excédant 20 % devraient être identifiés afin de nuancer l'interprétation du score moyen de l'item. L'analyse est réalisée pour les quatre catégories de services de garde à l'étude, à savoir les groupes poupons et les groupes d'enfants âgés de 18 mois à 5 ans en installation de CPE et en garderies non subventionnées. Les résultats sont présentés dans les chapitres respectifs décrivant la qualité des services de garde de chacune des quatre catégories de services étudiés.

Par exemple, les analyses réalisées pour l'item 2.4.8 de l'échelle en pouponnière de CPE, pour lequel le score moyen estimé est de 2,69, montrent qu'environ 36 % des enfants ne vivraient pas les périodes de rassemblement en toute sécurité. Pour cet item, comme pour tous ceux présentant un score moyen estimé correspondant au niveau de qualité acceptable, l'analyse de la distribution des enfants selon la cote de qualité permet de nuancer les résultats sur la qualité.

2.6.2.2 Les sous-dimensions, dimensions et activités de base

Un exercice semblable a été fait sur le plan des sous-dimensions, des dimensions et des activités de base. Les cas où 20 % ou plus d'enfants se retrouvent avec 20 % ou plus d'items cotés 1 pour une dimension, sous-dimension ou activité de base donnée sont considérés comme problématiques et signalés lors des analyses sur la qualité.

Le tableau 2.6 illustre la méthodologie utilisée en prenant comme exemple la dimension 1 de l'échelle en pouponnière pour laquelle l'enquête de 2014 présente un score moyen estimé de 2,98 pour les services offerts en installation de CPE. Cette dimension compte 38 items; en conséquence, 20 % ou plus des items pour cette dimension correspond à 8 items ou plus ($20\% \times 38 \text{ items} = 7,6$). Pour que la dimension 1 soit considérée comme problématique, il faut que la proportion cumulée d'enfants dont les services ont obtenu la cote 1 pour huit items ou plus soit supérieure à 20 %, ce que montre la troisième colonne du tableau 2.6. Ainsi, la présentation des résultats sera nuancée dans le rapport, puisqu'une proportion d'environ 20,5 % d'enfants reçoit des services inadéquats au regard du programme éducatif pour 20 % ou plus d'items composant la dimension, malgré un score moyen estimé correspondant au niveau acceptable de l'indice de qualité.

16. Évidemment, dans un tel cas, la proportion d'enfants bénéficiant de service de qualité supérieure est en contrepartie plus élevée que prévu au modèle théorique puisque la moyenne pondérée des cotes se situe entre 2,50 et 2,99.

Tableau 2.6
Nombre d'items cotés 1 et proportion d'enfants correspondant, dimension 1 de l'échelle d'observation en pouponnière de CPE (score moyen= 2,98), Québec, 2014

Nombre d'items ayant une cote 1	Proportion d'enfants selon le nombre d'items cotés 1	Proportion cumulée d'enfants (huit items ou plus cotés 1)
0	0,8	
1	1,8	
2	7,4	
3	15,2	
4	12,4	
5	15,8	
6	12,6	
7	13,4	
8	8,6	8,6
9	6,1	14,7
10	2,6	17,3
11	2,4	19,7
15	0,8	20,5

Note: données pondérées.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*.

2.6.3 Précision des estimations (proportions et moyennes)

Pour l'édition 2014 de l'enquête *Grandir en qualité*, les mesures de précision des estimations et les tests statistiques reposent sur une méthode de rééchantillonnage basée sur une série de 2 000 poids d'auto-amorçage (*bootstrap* en anglais; Rust et autres, 1996). Ceux-ci permettent de tenir compte non seulement du plan de sondage complexe, mais également des ajustements pour l'admissibilité et la non-réponse ainsi que pour la poststratification apportés à la pondération, ce que ne permettait pas la méthode de linéarisation de Taylor¹⁷ utilisée en 2003 pour estimer la variance. En ce sens, il s'agit d'une amélioration de la méthode d'estimation de la variance pour l'édition 2014. Les estimations et tests statistiques ont ensuite été produits à l'aide du logiciel SUDAAN (Research Triangle Institute, 2008).

Dans toutes les publications de l'enquête, la mesure utilisée pour évaluer la précision des estimations de proportions¹⁸ est le coefficient de variation (CV), qui est le rapport, en pourcentage, de l'erreur type de l'estimation sur la proportion estimée elle-même. Plus le CV est élevé, moins précise est l'estimation et vice versa. Les estimations dont le CV est inférieur à 15 % sont présentées dans le rapport sans commentaire, puisqu'on juge qu'elles sont suffisamment précises (bonne précision). Celles dont le CV est situé entre 15 % et 25 % sont marquées d'un astérisque (*) et doivent être interprétées avec prudence. Enfin, les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour signaler que l'information est imprécise et qu'elle n'est fournie qu'à titre indicatif.

Dans certains cas, un item ne peut pas être observé. Une valeur 99 est alors accordée au score de l'item, indiquant que celui-ci ne contribue pas au score de qualité moyen de la dimension, de la sous-dimension ou de l'activité de base. Les proportions de ces « sans objet » sont présentées dans le texte et les tableaux en annexe lorsqu'elles sont supérieures à 5 % (pour 2014). Une proportion élevée de « sans objet » affecte la précision du score moyen estimé de l'item. De ce fait, nous ne commenterons pas de façon détaillée les scores moyens d'items qui ont une proportion de « sans objet » de plus de 25 % (à quelques exceptions près).

2.6.4 Intervalles de confiance et tests statistiques

Dans les chapitres traitant de la qualité, la présentation des mesures de qualité se fait à partir des scores moyens. Des intervalles de confiance, au niveau de 95 %, ont été construits pour étudier ces paramètres. L'examen de leur étendue permet d'apprécier la précision des estimations des scores moyens : plus l'intervalle de confiance est court, plus l'estimation du score moyen est précise.

Tous les tests statistiques effectués le sont au seuil de 0,05. Des analyses bivariées ont été réalisées pour procéder à l'examen d'association entre la qualité et chacune des caractéristiques de l'environnement de garde. Cette analyse est basée sur la production d'un test statistique d'indépendance du khi-deux¹⁹ pour déceler un lien possible entre la

17. Voir par exemple K. M. WOLTER (1985). *Introduction to Variance Estimation*. New York : Springer-Verlag.

18. Le coefficient de variation (CV) est également utilisé comme mesure de précision des scores moyens de qualité.

19. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

variable d'analyse, l'indice dichotomique de qualité et une variable de croisement correspondant à une caractéristique de l'environnement de garde. Les tests dont le seuil observé est inférieur à 0,05 montrent une association significative. Seuls les croisements significatifs sont présentés dans les tableaux et le texte, à moins d'avis contraire.

Des tests de comparaison de proportions sont ensuite réalisés pour mieux comprendre les associations révélées par des tests du khi-deux significatifs. Les différences significatives entre les proportions sont notées dans les tableaux et les figures à l'aide d'exposants (lettres). La comparaison est basée sur la construction d'une statistique de Wald à partir de la différence des transformations « *logit* »²⁰ des proportions estimées. La variance et la covariance de la différence des *logits* sont alors calculées à l'aide des poids d'auto-amorçage. Notons qu'un écart important entre deux proportions ne signifie pas nécessairement que cette différence est statistiquement significative. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations.

De la même manière, des tests de comparaison de moyennes sont établis pour vérifier par exemple que des scores moyens de sous-dimensions diffèrent ou non entre eux. Le plan d'échantillonnage complexe est alors pris en considération lors de la construction de statistiques de Wald pour la différence des moyennes, la variance et la covariance des moyennes étant calculées à partir des poids d'auto-amorçage.

Dans les chapitres sur la qualité et pour le portrait de l'environnement de garde, les données recueillies en 2014 font l'objet d'une analyse comparative avec celles de 2003 dans le cas des services de garde offerts dans des installations de CPE. Les scores moyens²¹ de même que les distributions d'enfants pour chaque dimension et sous-dimension sont comparés entre les deux années. Lorsque cela est possible, les distributions d'enfants selon les caractéristiques de l'environnement de garde sont également comparées.

Les tests de comparaison de moyennes entre 2003 et 2014 sont basés sur des statistiques de Wald. L'estimateur de variance du score moyen de 2003 est calculé avec la méthode de linéarisation de Taylor, tandis que celui du score moyen de 2014 utilise les poids d'auto-amorçage.

Quant aux analyses comparatives des indicateurs catégoriques, elles sont faites à l'aide d'un test global de comparaison de la répartition des indicateurs entre les deux éditions de l'enquête : des tests du khi-deux avec correction de Satterthwaite sont alors produits en utilisant la méthode de linéarisation de Taylor²². En présence d'un test significatif au seuil de 0,05, des tests d'égalité entre les proportions issues des deux éditions de l'enquête sont réalisés. Pour la comparaison des proportions, une statistique de Wald basée sur la différence des transformations « *logit* » a été utilisée, la variance étant estimée par la méthode de linéarisation de Taylor pour les proportions issues de l'enquête de 2003 et par la méthode des poids d'auto-amorçage pour toute proportion issue de l'édition 2014.

2.6.5 Analyse de régression logistique des facteurs associés à la qualité d'ensemble

Pour approfondir l'analyse des facteurs associés à la qualité d'ensemble des services de garde éducatifs offerts aux enfants dans chacun des types de services de garde et groupes d'âge étudiés, des analyses de régression logistique ont été réalisées en fonction des résultats des analyses bivariées. Le plan de sondage complexe de l'enquête *Grandir en qualité 2014* est encore ici pris en compte en incorporant dans les analyses les pondérations et les poids d'auto-amorçage pour l'estimation des paramètres du modèle et les tests statistiques.

L'analyse de régression logistique permet de tenir compte simultanément de plusieurs variables explicatives de la qualité des services de garde. L'objectif de l'analyse multivariée est essentiellement de contrôler les effets potentiellement confondants de certaines caractéristiques

20. L'utilisation de la transformation « *logit* » trouve sa justification dans le fait qu'elle est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance afin d'améliorer leurs taux de couverture, en particulier pour des petites proportions (Korn et Graubard, 1999).

21. Au besoin, des scores moyens *partiels* de qualité ont été calculés avant de procéder à la comparaison. Voir la section 2.5 à ce sujet.

22. Il ne serait pas possible de faire un test global à l'aide de la méthode des poids d'auto-amorçage puisque ceux-ci n'ont pas été créés lors de l'enquête de 2003. Puisqu'ils représentent une amélioration par rapport à l'édition 2003, les poids d'auto-amorçage sont toutefois utilisés pour l'estimation de la variance des proportions issues de l'édition 2014 lorsque comparées deux à deux avec les proportions issues de l'édition 2003.

de l'environnement de garde (variables indépendantes) sur les relations avec la qualité des services (variable dépendante) révélées par les analyses bivariées. Toutes les variables significatives au seuil de 0,10 d'après les analyses bivariées réalisées ont ainsi été incluses à l'étape initiale d'ajustement du modèle de régression. Bien qu'elles ne soient pas toutes significativement associées à la qualité des services, elles pourraient tout de même avoir un effet confondant sur d'autres relations.

Pour chaque modèle produit, la variable dépendante correspond à l'indice dichotomique de la qualité d'ensemble des services de garde éducatifs décrit précédemment. Plus précisément, on cherche à cerner les caractéristiques distinctives de l'environnement éducatif des enfants se trouvant dans des groupes dont la qualité éducative est relativement meilleure. Seules les variables significatives au seuil de 5% de la régression initiale sont ensuite conservées dans le modèle final. Pour certaines variables définies seulement sur une partie de la population, une catégorie supplémentaire a été ajoutée aux catégories déjà considérées, de telle sorte que le modèle ajusté porte sur l'ensemble des enfants (poupons ou 18 mois et plus) recevant des services de garde éducatifs dans le type de services de garde considéré.

Pour chacune des variables explicatives retenues dans le modèle final, une catégorie sert de groupe de référence au regard de la probabilité d'appartenance à la catégorie supérieure de l'indice de qualité dichotomique et des rapports de cotes sont estimés. De manière générale, un rapport de cote inférieur à 1 indique que les enfants sont moins susceptibles de recevoir des services éducatifs dont la qualité d'ensemble est relativement meilleure par rapport à la catégorie de référence, tandis qu'une valeur supérieure à 1 révèle qu'ils le sont davantage. Pour la catégorie de référence, le rapport de cotes est égal à 1. Enfin, précisons que puisque le phénomène étudié (recevoir des services de meilleure qualité relative) n'est pas rare, il n'est pas recommandé d'interpréter un rapport de cotes comme un risque relatif (par ex. : avoir quatre fois plus de chances de recevoir des services de meilleure qualité) et donc le quantifier précisément. On s'en tiendra à l'interprétation précédemment indiquée : la probabilité d'occurrence de recevoir des services de meilleure qualité relative augmente ou diminue selon le niveau de la variable indépendante considéré (Hosmer et Lemeshow, 1989).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DROUIN, C., N. BIGRAS, C. FOURNIER, H. DESROSIERS et S. BERNARD (2004). *Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*. Québec : Institut de la statistique du Québec. [En ligne] [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/qualite-services-educatifs.html]
- HOSMER, D.W. Jr, et S. LEMESHOW (1989). *Applied logistic regression*. New York : Wiley.
- KORN, E.L., et B.I. GRAUBARD (1999). *Analysis of health surveys*. New York : Wiley.
- RESEARCH TRIANGLE INSTITUTE (2008). *SUDAAN Language Manual, Release 10.0*, Research Triangle Park, NC : Research Triangle Institute.
- RUST, K.F., et J.N.K. RAO (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical methods in medical research*, 5, 283-310.

CHAPITRE 3

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les estimations de la qualité éducative présentées dans les rapports de l'enquête sont essentiellement de deux ordres : les scores moyens et les répartitions d'enfants selon un indice de qualité (en six catégories ou dichotomique). Ces mesures se rapportent toujours à une des quatre catégories des services de garde de l'enquête, à savoir les groupes d'enfants de moins de 18 mois en CPE, les groupes d'enfants de 18 mois ou plus en CPE, les groupes d'enfants de moins de 18 mois en garderies non subventionnées (GNS), les groupes d'enfants de 18 mois ou plus en GNS.

3.1 QUALITÉ MOYENNE DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES GROUPES D'ENFANTS DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES DE GARDE

La première mesure concerne la qualité moyenne de l'expérience vécue par les enfants dans chacune des quatre catégories de services de garde. Ainsi, les scores moyens d'items, les scores moyens des sous-dimensions ou des dimensions et le score moyen général de qualité sont autant de mesures considérées dans l'analyse des données de l'enquête *Grandir en qualité 2014* (voir section 2.6.1).

Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'un item, d'une sous-dimension, d'une dimension, d'une activité de base ou de l'indicateur de qualité d'ensemble, les scores moyens sont généralement associés à un niveau de l'indice de qualité lors de la présentation des résultats et dans les tableaux en annexe. Puisque les scores moyens sont des valeurs estimées, il peut arriver que l'étendue de leur intervalle de confiance chevauche deux catégories descriptives de la qualité des services de garde. Pour en tenir compte, les scores moyens sont accompagnés d'une flèche qui précise si l'intervalle de confiance chevauche la catégorie supérieure (↑), inférieure (↓) ou les deux catégories adjacentes (↑↓) de l'indice de qualité. Enfin, tous les scores moyens sont arrondis à deux décimales.

3.2 RÉPARTITION DES ENFANTS

En plus du score moyen qui permet d'apprécier la tendance centrale, un indice de qualité en six catégories est également construit à partir de la distribution des scores. Ainsi, on estime par exemple la proportion d'enfants recevant des services dits d'*excellente* qualité pour un item donné à partir de la proportion pondérée de groupes d'enfants dont le score pour cet item se situe entre 3,50 et 4,00. Les proportions d'enfants sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % pour lesquelles on garde une décimale.

3.3 ANALYSE DES FACTEURS ASSOCIÉS

L'analyse des facteurs associés a été menée pour la qualité d'ensemble et les quatre dimensions de la qualité éducative. Nous avons repris le même type d'indicateur qu'en 2003, soit un indice dichotomique de qualité relative (voir section 2.6.1).

La catégorie retenue dans les analyses bivariées ou multivariées est celle qui se rapporte à la proportion d'enfants se trouvant dans les terciles supérieurs, appelée catégorie supérieure. Elle regroupe les enfants recevant des services de meilleure qualité relativement aux autres enfants se situant dans le tiers inférieur.

Dans l'analyse bivariée des liens entre la qualité des services et les caractéristiques de l'environnement de garde, tous les facteurs associés à la qualité au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$) sur la base du test du khi-deux de Satterthwaite¹ sont présentés. De même, dans les analyses multivariées réalisées pour l'indice dichotomique de la qualité d'ensemble, les variables significatives à 5 % sont retenues dans le modèle final.

1. Voir la section 2.6 à ce sujet.

3.4 ANALYSES COMPARATIVES ENTRE 2003 ET 2014 POUR LES INSTALLATIONS DE CPE

Le tome 2 de l'enquête 2014 offre un aperçu des changements survenus dans l'environnement de garde dans les installations de CPE et de la modification de la qualité des services de garde qui y sont offerts. Plusieurs tableaux résumant les distributions des enfants en 2003 et en 2014 selon certaines caractéristiques de l'environnement de garde s'y retrouvent. Dans ces tableaux, les différences significatives au seuil de 5 % entre les proportions de chacune des éditions de l'enquête sont signalées par des « + » ou « - », selon que la proportion de 2014 soit supérieure ou inférieure à celle de 2003.

Par ailleurs, dans le texte, des encadrés spécifiques mettent en évidence les résultats des analyses comparatives de la qualité des services entre 2003 et 2014 pour chaque dimension, sous-dimension, item et activité de base. Enfin, les annexes B.1 et C.1 fournissent les analyses comparatives réalisées entre 2003 et 2014 sur le plan des scores moyens d'items et de la comparaison de la distribution des enfants selon le niveau de qualité (indice en six catégories). Dans ces annexes, les différences significatives au seuil de 5 % sont signalées à l'aide de « + » (paramètre de 2014 supérieur à celui de 2003) ou « - » (paramètre de 2014 inférieur à celui de 2003).

3.5 PORTÉE ET LIMITES DE L'ENQUÊTE

Tout a été mis en place afin d'optimiser la qualité de l'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs 2014*. D'abord, l'enquête a eu recours à un échantillon probabiliste de services de garde dont la taille est considérable par rapport au nombre de milieux que compte le réseau québécois des services de garde éducatifs régis par le ministère de la Famille. Mentionnons d'ailleurs qu'on estime que la population visée par l'enquête couvre plus de 95 % de l'ensemble des enfants fréquentant les services de garde éducatifs régis. En outre, pour trois des sept catégories de services de garde visées par l'étude, les cibles de taux de réponse fixées ont été atteintes : c'est le cas des groupes de poupons et d'enfants de 18 mois à 5 ans fréquentant des installations de CPE et de groupes d'enfants de 18 mois à 5 ans des garderies non subventionnées. Dans les garderies non subventionnées,

l'obtention d'un taux de réponse pondéré d'environ 70 % pour l'échantillon des groupes de poupons, en deçà de la cible de 75 %, a tout de même permis une étude adéquate de la qualité dans ces services de garde éducatifs.

Par contre, comme mentionné en introduction du présent tome, bien que des échantillons aient été préparés pour l'examen de la qualité des services de garde offerts aux enfants de moins de 18 mois et à ceux de 18 mois et plus dans les garderies subventionnées ainsi qu'aux enfants dans les services de garde en milieu familial du réseau, il n'a pas été possible d'analyser les données en raison des taux de réponse trop faibles.

Sur le plan méthodologique, plusieurs moyens ont été utilisés pour assurer la représentativité des échantillons de groupes d'enfants observés dans les installations de CPE et dans les garderies non subventionnées. Une pondération a été attribuée à chaque groupe, de telle sorte que l'inférence puisse se faire aux enfants fréquentant ces services de garde. Cette pondération est faite de manière à réduire l'impact de la non-réponse sur les estimations, et donc assurer la fiabilité de l'inférence à la population visée.

En outre, le plan de sondage complexe de l'enquête et tous les ajustements apportés à l'étape de pondération sont pris en compte, autant pour les estimations ponctuelles qui sont toutes pondérées que pour les mesures de précision qui les accompagnent et les tests statistiques réalisés.

Pour étudier le lien entre la qualité des services et les caractéristiques de l'environnement de garde, des analyses bivariées et multivariées ont été produites. Il faut toutefois souligner que les tests d'indépendance et les analyses multivariées servent uniquement à établir s'il existe une association entre les variables mises en présence. En raison notamment de la nature transversale de l'enquête, on ne peut présumer de liens de causalité entre les variables de croisement retenues et la qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants québécois.

L'enquête offre par ailleurs une présentation des caractéristiques de l'environnement de garde des installations de CPE et des garderies non subventionnées du réseau québécois de services régis. Cela est rendu possible grâce à l'analyse de données contenues dans les rapports d'activités pour l'année financière 2013-2014 et dans les rapports financiers produits par les CPE pour cette même année. Les données recueillies au moyen des questionnaires à l'éducatrice et à la gestionnaire offrent également

de précieux renseignements à ce sujet, en plus de fournir de l'information sur les caractéristiques des éducatrices et des gestionnaires. Comme dans toute enquête s'appuyant sur le principe de l'autodéclaration, il est impossible de garantir l'exactitude des réponses fournies par les répondants. Toutefois, la validation des données recueillies et l'examen de la non-réponse partielle à certaines questions ont permis de réduire au minimum les risques de biais dans les données.

Par ailleurs, l'édition 2014 de l'enquête offre un aperçu des changements de la qualité des services offerts dans les installations de CPE depuis l'édition 2003. Pour ce faire, on a procédé au besoin à des ajustements aux mesures de qualité en lien avec la modification des échelles d'observation des services offerts aux enfants de moins de 18 mois et aux enfants âgés de 18 mois à 5 ans. De même, on s'est assuré que des conditions d'observations différenciées ne venaient pas introduire de biais dans les mesures de changements de la qualité des services.

En ce qui a trait à la procédure de collecte, le fait de couvrir toute une journée, de recourir principalement à l'observation directe ainsi qu'à une cotation à l'aveugle, qui limite la subjectivité des observatrices, sont des choix qui concourent à des résultats de qualité et, ainsi, augmentent la portée des résultats de l'enquête.

Comme dans toute enquête, en particulier les enquêtes réalisées en face à face, l'enquête *Grandir en qualité 2014* n'est pas exempte de biais de désirabilité sociale. Il est ainsi possible que certains membres des services de garde visités aient légèrement modifié leur environnement ou leurs comportements pour favoriser l'observation de conditions favorables à la qualité. Ce phénomène n'a probablement pas été plus fréquent en 2014 qu'en 2003. Il faut aussi souligner l'exhaustivité des instruments de mesure mis au point, la formation solide donnée aux observatrices et toutes les autres mesures mises en place afin d'assurer la production d'estimations les plus valides et les plus fiables possible.

Notons également que la période de collecte implique possiblement un biais puisqu'elle ne reflète pas les conditions en cours sur une année complète. Par exemple, il est possible que les périodes hivernale et printanière durant lesquelles s'est déroulée l'enquête engendrent plus de complexité dans la gestion des arrivées et des départs en raison de l'habillement des enfants; que le matériel disponible à l'extérieur soit moins nombreux qu'en période estivale. Inversement, il est probable qu'à ce moment de l'année l'éducatrice connaisse bien les enfants sous sa responsabilité et ait déjà établi une bonne complicité avec eux, contrairement à la situation qui aurait cours à l'automne, au moment où plusieurs groupes se forment.

Parallèlement, comme dans la grande majorité des études du même genre, le recours à une seule journée d'observation limite sans doute le potentiel de généralisation. Le recours à une seule journée d'observation permet en théorie de situer la qualité *journalière* des services de garde offerts aux enfants de la population visée. Par contre, sous l'hypothèse que la qualité des services varie peu ou pas du tout d'une journée à une autre, ce qui est exact pour certains aspects mesurés, et considérant les critères retenus pour le choix de la journée d'observation, l'inférence à la qualité éducative *habituelle* des services de garde ne présente pas de limite majeure.

Enfin, il faut préciser que la comparaison directe des scores de qualité entre les deux échelles d'observation (enfants de moins 18 mois et enfants âgés de 18 mois à 5 ans) n'est pas possible. En effet, les critères ayant servi à la construction des indices de qualité diffèrent d'une à l'autre puisque celles-ci ont été créées justement pour tenir compte des particularités de chacun de ces groupes d'âge. Cependant, cette limite est aussi observée dans les autres études qui ont fait l'examen de la qualité de plusieurs types de services. Notons, de plus, que la conception des échelles d'observation est basée sur les mêmes construits théoriques relativement à la qualité éducative, ce qui permet des comparaisons d'ordre général.

ANNEXE A.3

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF²

Nathalie Audet

Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Institut de la statistique du Québec

Nathalie Bigras

Département de didactique
Université du Québec à Montréal

Louise Bourgon

Experte, formatrice

Gilles Cantin

Département de didactique
Université du Québec à Montréal

Martine Carle

Direction de l'accessibilité et de la qualité
des services de garde
Ministère de la Famille

Lucie Gingras

Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Institut de la statistique du Québec

France Lapointe

Direction de la méthodologie et de la qualité
Institut de la statistique du Québec

Carole Lavallée

Direction des études
Cégep de Saint-Laurent

Hélène Lavoie

Direction de la recherche, de l'évaluation
et de la statistique
Ministère de la Famille

Marie Hélène Saint-Pierre

Direction de la recherche, de l'évaluation
et de la statistique
Ministère de la Famille

2. L'affiliation institutionnelle des personnes est celle au moment de leur participation aux travaux de l'enquête *Grandir en qualité 2014*.

L'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs 2014*, aussi connue sous le nom de *Grandir en qualité*, mesure la qualité des services offerts aux enfants de 0 à 5 ans en services de garde régis. L'observation de groupes d'enfants durant une journée complète, à l'aide d'un instrument basé sur le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* mis de l'avant par le ministère de la Famille, a permis d'évaluer la qualité des services. Tout comme l'édition de 2003, l'édition de 2014 examine quatre dimensions de la qualité : la structuration des lieux, la structuration et la variation des types d'activités, l'interaction de l'éducatrice avec les enfants et l'interaction de l'éducatrice avec les parents. Les résultats permettent de mesurer la qualité de l'expérience vécue quotidiennement par les enfants québécois et sont présentés pour deux types de services de garde (les centres de la petite enfance [CPE] et les garderies non subventionnées [GNS]) et pour deux groupes d'âge, c'est-à-dire les poupons et les enfants de 18 mois à 5 ans. Soulignons que dans le cas des CPE, l'évolution de la qualité éducative depuis 2003 a également été analysée. L'étude présente aussi les facteurs associés (par exemple les caractéristiques des groupes d'enfants, des éducatrices et des gestionnaires) à la qualité d'ensemble et aux quatre dimensions. Ce sont 560 groupes d'enfants qui ont été observés de février à juin 2014, dont 321 en CPE et 239 en GNS.

Les trois tomes de l'enquête – le premier portant sur la méthodologie, le deuxième, sur les CPE et le troisième, sur les GNS – constituent des outils de référence en fournissant des données fiables et détaillées. Ces informations seront utiles aux intervenantes et intervenants œuvrant dans le réseau des services de garde, aux personnes qui contribuent à la formation et au perfectionnement du personnel des services de garde et aux parents qui confient ou qui souhaitent confier leurs enfants à un service de garde. Deux fascicules de faits saillants, l'un concernant les CPE et l'autre les GNS, sont également publiés.